

Fleurs ...

pour toutes occasions

- Mariages
- Banquets
- Anniversaires
- Naissances
- Deuils

Rodrigue Fleuriste

Enr.

Tél 583-0464

Lac-Mégantic

L'ÉCHO de FRONTENAC

Rédaction et administration à Lac-Mégantic, comté de Frontenac

LETTAGE

Commercial et
artistique

exécuté avec soin
et à prix modéré

Michel
CHARBONNIER

Tél 583-0187

Lac-Mégantic

Vol. 40, No 11

0.10 l'exemplaire

Jeudi, 20 février 1969

Mme L.-Philippe Poulin, directrice

EDITORIAL

COMITE TOURISTIQUE REGIONAL

page 4

GREVES TOURNANTES

LES ENSEIGNANTS DE L'ESTRIE ONT ACCEPTE UNE TREVE

page 3

UN CONCILIEUR EST NOMME PAR LE MINISTRE DU TRAVAIL

page 17

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

PROJET D'ENTENTE ACCEPTE EN PRINCIPE POUR NANTES

page 20

OBSTRUCTION DU PASSAGE A NIVEAU LE CONSEIL MUNICIPAL PORTE PLAINT

page 19

PROCHAIN "DERBY DE PECHE"

page 3

A L'AASS-PARENT MAITRES DE LAMBTON

M. ADELARD TREMBLAY EST ELU PRESIDENT

page 8

M. FERNAND GRENIER SERA LE PROPOSEUR DU DISCOURS DU TRONE

page 20

A SHERBROOKE

L'EGLISE MARIE-REINE DU MONDE EST RASEE AU SOL

PAGE 3

CONCOURS POPULAIRE

NOM SIGNIFICATIF POUR IDENTIFIER NOTRE REGION

page 3

CARNAVAL

JOURNEE D'OUVERTURE SANS PRECEDENT

page 9

BOUGIE DU CARNAVAL

page 9

QUI SERA REINE DU CARNAVAL

page 9

TIRAGE DE LA MOTO-NEIGE

page 9

FILM POUR ENFANT AU CINEMA MEGANTIC

page 9

L'Honorable Jean-Paul Beaudry

sera le président d'honneur du Bal de
la Reine du Carnaval



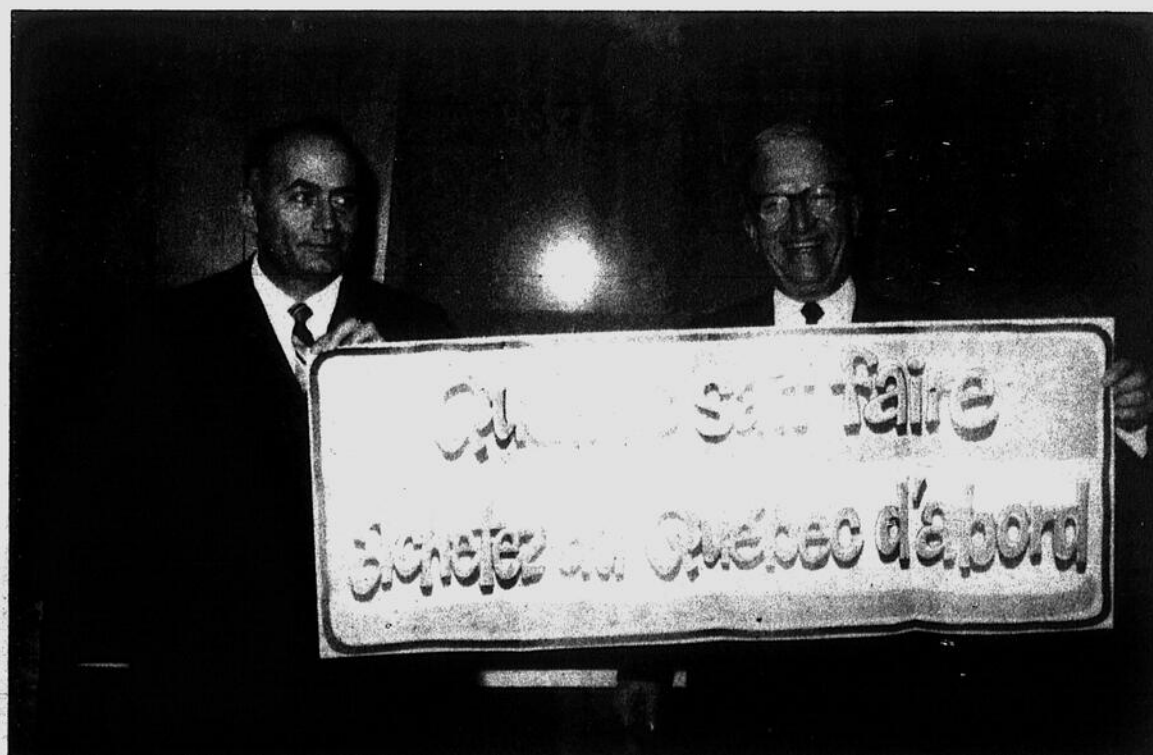
La nouvelle à l'effet que le M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce, serait l'hôte de la Ville de Lac-Mégantic à l'occasion du Bal de la Reine du Carnaval, a été confirmée par M. Fernand Grenier, député de Frontenac à l'Assemblée Nationale et par le Dr Gerald Bolduc, président du Carnaval.

Le bal de la Reine du Carnaval sera cette année un événement tout-à-fait particulier dans la vie sociale de Lac-Mégantic et de la région.

Le Ministre Beaudry sera reçu officiellement par les autorités municipales lors d'une réception civique offerte en son honneur à l'Hôtel de Ville, samedi le 8 mars.

Les personnes qui désirent assister au Bal pourront réserver leur billet au Centre Mgr Bonin. La robe longue sera de mise pour les dames alors que les hommes porteront l'habit de gala ou l'habit de ville.

Le prix du billet est de dix dollars, le couple, comprenant un goûter au cours de la soirée.



● QUEBEC SAIT FAIRE, ACHETEZ DU QUEBEC D'ABORD — MM. Neville Haggart (à gauche) et Léonidas Joubert, (à droite) agents de développement commercial, du Ministère de l'Industrie et du Commerce ont prononcé une intéressante causerie ce soir mardi, devant les

membres du Comité Touristique Régional de Frontenac, élaborant la grande campagne de publicité du Ministère: QUEBEC SAIT FAIRE. ACHETEZ DU QUEBEC D'ABORD. Un compte-rendu sera publié dans notre prochaine édition.



Chronique Policière

ACCIDENTS

Cinq accidents sont survenus dans les limites de la Ville depuis la semaine dernière. Le premier est arrivé le 6 février rue Laval, à 7h10 p.m. entre une auto Chrysler 1962 et une autre Chrysler 1966. Le premier véhicule sortait d'une entrée de cour pour s'engager en direction sud et est venu en collision avec le deuxième qui circulait également en direction sud. Les dommages ont été évalués à \$185.00 sur les deux voitures et les constatations ont été faites par le capitaine Pierre Boulé.

Le deuxième est arrivé le même jour à 10h20 p.m., coin des rues Dollard et Lemieux. Une auto Volkswagen 1964 circulait rue Dollard en direction nord et a été heurtée sur le côté gauche par une auto de marque Chevrolet 1969, qui circulait en di-

rection est. C'est le constable Normand Duquette qui s'est rendu sur les lieux faire les constatations d'usage et les dommages ont été évalués à \$150.00 sur les deux véhicules.

Le troisième est survenu le 7 à 6h55 p.m. sur le chemin de la Baie des Sables. Trois autos ont été impliquées dans cet accident. Une auto Valiant 1967 circulait en direction nord et est venue en collision avec une auto Pontiac 1962, qui se dirigeait vers le sud, une troisième était stationnée à sa droite le long de la route, une Valiant 1962 en direction sud et a été heurtée par la première. Les trois autos ont subi des dommages évalués à \$550.00 et c'est le constable Nelson Guay qui a fait les constatations habituelles.

Le quatrième est survenu le 9, à 5h55, p.m. rue Salaberry entre une auto Buick 1968 qui se

dirigeait vers l'ouest et qui s'apprêtait à tourner à sa gauche dans une entrée de cour; elle est venue en collision avec une Chevrolet 1965 qui elle, se préparait à dépasser à ce moment. Les voitures ont subi des dommages de \$300.00 et c'est le constable Gilles Roy qui a fait les constatations.

Le cinquième et dernier accident est survenu le 10, à 8h. p.m. rue Frontenac entre une Mustang 1969, qui se dirigeait vers le sud et une Renault 1966, qui sortait du stationnement de l'hôtel de ville pour s'engager à sa droite. Les dommages ont été évalués à \$120.00 et c'est le constable Yvan Dostie qui a été appelé sur les lieux.

FEUX

Deux appels aux sapeurs ont été reçus. Le 5 février à 10h. p.m. au No 5757 rue Jeanne Mance, propriété de M. Roch Quirion. Le feu s'était propagé au plancher, causé par une fissure dans un foyer. Le capitaine Pierre Boulé a répondu à l'appel et à 10h30 p.m. il était de retour au poste après avoir contrôlé tout danger.

Le deuxième appel, le 7 février à 3h25 p.m. rue Villeneuve. Le feu s'est déclaré dans le camion du vidangeur, une GMC 1953, propriété de M. Philippe Roy. Les constables Normand Duquette et Robert Harton ont répondu à cet appel et à 3h45 ils étaient de retour.

Six accidents sont survenus depuis notre dernière chronique.

Le 14 février à 4h30 p.m. rue Dollard une Auto Pontiac 1968 circulait en direction sud et est venue en collision de son aile gauche avec l'aile gauche d'une auto Ford 1962, qui se dirigeait vers le nord. Les dommages ont été évalués à \$250.00 sur les deux voitures et les constatations ont été faites par le capitaine Pierre Boulé.

Le 15, à 1h. p.m. chemin de la constable Nelson Guay a fait en direction de l'est et est venue en collision avec une Chevrolet 1966 qui se dirigeait vers l'est. Les autos ont subi des dommages pour un montant de \$300.00 et c'est le constable Robert Harton qui s'est rendu sur les lieux faire les constatations d'usage.

Le 15 également à 4h10 p.m. rue Millette, une auto Pontiac Station 1963 circulait en direction ouest et un camion Fargo 1969 venait en sens inverse sont venus en collision et ont subi des dommages évalués à \$250.00. Le constable Nelson Guay a fait les constatations.

Le 16, à 10h. a.m. rue Laval, une auto Chevrole 1967 sortait d'une entrée de cour au moment où une auto de marque Chevrolet 1963, se dirigeait vers le sud; elles se sont heurtées causant des dommages de \$300.00 sur les deux voitures. C'est le constable Normand Duquette qui a fait les constatations habituelles.

Le 17, à 5h05 rue Frontenac une auto Valiant 64, circulait rue Frontenac en direction nord est venue en collision avec une auto Studebaker 1966, qui se dirigeait vers le sud et se préparait à doubler une autre voiture. Des dommages de \$750.00 ont été évalués sur les deux automobiles et c'est le constable Nelson Guay qui a fait les constatations d'usage.

Le 17 également à 10h. p.m. rue Roy, à l'entrée du Foyer Jeanne Mance, une auto Ford 1967 faisait marche arrière et heurta de son côté droit arrière le côté gauche d'une auto de marque Montigo 1968 qui était légalement stationnée. Cette dernière voiture a subi des dommages évalués à \$250.00 et c'est le constable Nelson Guay qui s'est rendu sur les lieux de cet accident.

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr J. EDOUARD LAFLECHE DENTISTE

9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Tél. 583-1276

LAC-MEGANTIC

Edifice Lafleche

En face du Bureau de Poste

Docteur GERARD NOEL

MEDECIN - CHIRURGIEN

MEDECINE GENERALE

8 Boulevard des Vétérans - Tél. 583-0678

LAC-MEGANTIC

Dr Jean-E. Bourque

Chirurgien - Dentiste

Heures de bureau : 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

94. rue Frontenac

Tél. 583-2701

édifice Bourque

LAC-MEGANTIC

Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.

OPTOMETRISTE

examen de la vue - traitements orthoptique

Bureau: 40 rue Frontenac, Tél. 583-2092

(Edifice Huard)

Résidence: 216 rue Laval, Tél. 583-2238

Lac-Mégantic

Cté Frontenac

Dr Raynald Grenier

M.D., L.M.C.C.

Médecine Générale et Maternité

5139 rue Frontenac

583-2263

Lac-Mégantic

Chs-E. Côté, B.A., LL.L, NOTAIRE

Cessionnaire du greffe du

Notaire De Lourdes LIPPE

TEL. 583-0787

29 rue Millette - Lac-Mégantic - Frontenac

Dr Marcel Couture, o.d.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

POUR RENDEZ-VOUS SIGNELEZ :

Bureau Tél. 583-0404

5062 rue Frontenac

Résidence Tél. 583-0405

5058 rue Frontenac

Blanchette & Roberge

AVOCATS

305-310 Continental
Sherbrooke, Qué.J. G. Blanchette, C.R. 562-2330
Yvon Roberge 562-1549

Rochette, Rochefort & Pineau

INGENIEURS - CONSEILS

Génie municipal et structure

120 NOTRE-NORD

THETFORD-MINES

Tél. 418-335-9533

André TURGEON

B.A., LL.L.

Avocat et procureur

5072 rue Boul. des Vétérans

Tél. 583-1477

LAC-MEGANTIC

Dr GERALD BOLDOC, D.D.S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

Heures de bureau: sur rendez-vous

9.00 à midi — 2.00 à 5.00 — 7.00 à 9.00

Mercredi et samedi après-midi exceptés

4 rue Millette

Tél. 583-1026

Lac-Mégantic

Pierre Greffard

B.A., LL.L.

Avocat et procureur

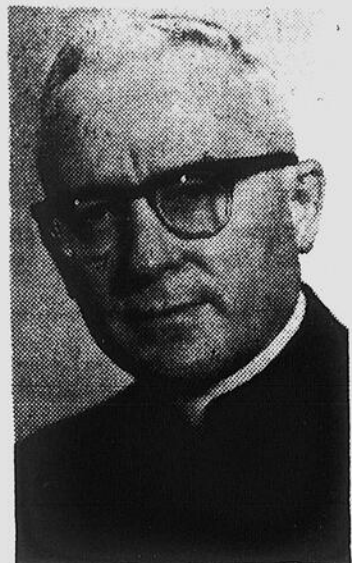
5284, rue Frontenac

Tél.: 583-2776

LAC-MEGANTIC

A Sherbrooke

L'église Marie-Reine du Monde est rasée au sol



L'abbé Lucien Boulé

La petite église Marie-Reine du-Monde de Sherbrooke entièrement construite de bois, aurait été la cible d'une main criminelle, hier lundi. Un violent incendie a réduit en cendres cet-

te église, dont le pasteur est M. l'abbé Lucien Boulé, fils de M. et Mme Napoléon Boulé de Lac-Mégantic.

Au moment où le feu qui devait détruire l'église, a pris naissance, il se trouvait un détective pour exercer une surveillance étroite car dimanche un commencement d'incendie criminel avait fait des dégâts estimés à \$1,500.

On évaluait au-delà de \$150,000 la perte de l'immeuble et des meubles, statues, vases sacrés, retables etc. Les assurances couvriraient une partie des dégâts soit \$100,000.

M. l'abbé Lucien Boulé et plusieurs recteurs, impuissants, sont demeurés continuellement sur les lieux du sinistre.

Au pasteur de la paroisse Marie-Reine du-Monde, à ses paroissiens, la population de Lac-Mégantic offre sa plus sincère sympathie.

né à l'étape de la négociation provinciale.

Dans l'Estrie, il semble bien que les enseignants de l'éducation ne rencontreront que peu de problèmes face à la trêve déjà commencée.

Pour ce qui est du secondaire cependant, on denote passablement d'inquiétude chez les enseignants dont certains vont même jusqu'à reprocher à leurs dirigeants l'avoir accepté sans garanties suffisantes la suspension des grèves tournantes.

On sait en effet, que le puit qui animait les relations syndicales patronales s'est sensiblement détérioré depuis près d'un an, et que les commissaires, même avant que les enseignants ne déclenchent leurs grèves tournantes, refusaient déjà l'application de certaines clauses de la convention.

Dès le début de l'année scolaire, les commissaires mettaient en cause l'existence des bureaux de direction; il y eut aussi l'exigence des certificats médicaux aux frais des enseignants le refus de laisser siéger les comités prévus par la convention collective et tout récemment la décision de retenir une journée complète de salaire aux enseignants qui participaient aux grèves même si seulement une demi-journée était effectivement perdue.

Lundi matin, le président de l'A.C.E.E., M. Olivier Tourigny, communiquait avec M. Jean-Ls Dupont, président de la Commission scolaire régionale, dans le but de connaître la réaction de la Commission face à la trêve déjà commencée. Une réponse de la Commission doit être transmise demain (mardi) au président de l'A.C.E.E.

Entre temps, les dirigeants de l'A.C.E.E. ont décidé de retarder la convocation d'une assemblée générale de tous les enseignants du secondaire pour leur faire part des intentions de la Commission. Cette réunion pourrait cependant être convoquée dès mercredi soir.

Nous avons bon espoir, de conclure M. Tourigny, que les commissaires à la Régionale comprendront que de leur réponse dépend peut-être la médiation provinciale. Nous craignons énormément la réaction de nos enseignants si nous devions leur annoncer qu'ils sont seuls à cesser leur pression que par surcroît ils doivent continuer à subir celle de la Commission scolaire régionale.

Naissance

Le 26 janvier, à l'hôpital Notre-Dame de Beauce, est née Josée et Johanne, enfants de M. et Mme Aloizier Tanguay (Claudette Lambert) de St-Gédéon.

Josée a eu pour parrain et marraine M. et Mme Gilles Lambert tandis que Johanne M. et Mme René Sirois. Ils étaient oncles et tantes de l'enfant. Nos félicitations.



La Protection civile du Québec apporte l'aide de ses experts dans la préparation de plans d'urgence en cas de désastre

CORPORATION MUNICIPALE DE NANTES COMTE DE FRONTENAC, Qué.

AVIS DE DEMANDES DE SOUMISSIONS

Des soumissions scellées sont demandées pour la construction d'une chambre en béton pour le compteur, l'achat et l'installation de tout son équipement, d'un réseau d'égout et d'égout sanitaire, d'une conduite de refoulement, l'achat et l'installation d'un éjecteur pneumatique et tous les travaux connexes. Les entrepreneurs peuvent se procurer les plans et devis au bureau des ingénieurs-conseils

ANDRE BRIERE ET ASSOCIES

966 oust, rue King
Sherbrooke, Qué

Un dépôt de \$50.00 sous forme de cheque certifié sera exigible des entrepreneurs et leur sera remboursé s'ils ont présenté une soumission en bonne et due forme et s'ils retournent les documents en bonne condition dans les dix (10) jours qui suivront l'ouverture des soumissions

Les soumissionnaires enverront leurs soumissions à l'attention du sous-signé à l'adresse suivante

Corporation Municipale de Nantes,
Comté de Frontenac, Qué

Les entrepreneurs feront parvenir leurs soumissions avant le 10 mars 1969 à 8 h. p.m.

L'ouverture des soumissions sera publique et les entrepreneurs pourront y assister

La ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions

M. Raymond LAPIERRE,
secrétaire-trésorier

Grèves tournantes

Les enseignants de l'Estrie ont accepté une trêve

Dans le contexte d'une médiation spéciale au niveau provincial et à l'instar de leurs collègues de la province, les enseignants de l'Estrie ont accepté une trêve dans l'utilisation de leurs moyens de pression.

Contrairement à la décision qui avait déjà été prise de cesser les grèves tournantes au moment où débiterait effectivement la médiation, les présidents de sections réunis à Montréal en fin de semaine dernière

ont décidé d'appliquer une trêve dès lundi matin même si le médiateur n'était pas encore nommé.

Il va sans dire que la mesure n'a pas pour but de permettre à la partie patronale de retarder indéfiniment le début de la médiation.

Au contraire, les enseignants veulent aider à créer le plus tôt possible ce climat de paix absolument nécessaire à une conclusion heureuse de cette

Concours populaire

Nom significatif pour identifier notre région

Le nouveau Comité Touristique de Frontenac vient de lancer un concours populaire, qui consiste à trouver un nom à la fois court et significatif pour identifier notre région.

Les membres de l'exécutif du Comité Touristique se réunissent mercredi dernier à Lac-Mégantic, pour la première fois après sa création et mettaient de l'avant dont plusieurs projets de ce concours.

Le président de cet organisme M. Jean-Marie Hamel de St-Ludger nous informait que le comité désire trouver un nom particulier à la région qui per-

mettra de la situer, dit-il, au niveau des autres régions du Québec.

Les conditions du concours sont les suivantes: a) Être résident du comté de Frontenac; b) Faire parvenir vos nom et adresse avec le nom suggéré pour la région; c) toutes les inscriptions au concours devront parvenir avant le 5 mars 1969 à l'adresse suivante: M. Charles A. Girard a-s Bais-Victoria, Lac-Mégantic.

Un prix de \$25.00 sera versé à la personne qui présentera le nom le plus original et le plus significatif pour la région de Frontenac.

Prochain "Derby de Pêche"

C'est samedi et dimanche les 8 et 9 mars prochains que se tiendra sur le lac Mégantic un grand "Derby de pêche", commandité par M. Fernand Fontaine, agent local de la brasserie Labatt.

Les sportifs se verront attribuer de magnifiques trophées, pour la quantité de poisson prise dans chacune des catégories et selon la grosseur des prises.

Les enregistrements devront se faire chez Mégantic Sporting

Goods, à la Biscuiterie Durand ou à l'hôtel Baie Victoria.

Un souper canadien sera servi dimanche soir le 9 mars, à l'issue duquel on procédera à la remise des trophées.

C'est M. Miguel Durand, président de l'Association de Chasse et Pêche de notre ville qui nous communiquait cette nouvelle, de la part des membres de l'Association qui organisent ce "derby".

REVEILLEZ-VOUS locataires...

POURQUOI PAYER TOUTE VOTRE VIE UN LOYER ? ... QUE VOUS RESTERA-T-IL ?

Roger Bolduc Enr. vous offre des maisons à des prix pour tous les budgets



Vous jouirez d'un chez-vous, tout en vous assurant un capital

Pour plus d'informations **R. Bolduc Enr.** 3570 St-Edouard Tél. 583-1001



AVIS DE CONVOCATION

A tous les membres de la Caisse d'Établissement

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis vous est par la présente donné que l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'Établissement de l'U.C.C. de la Chaudière, aura lieu à l'Hôtel de Ville St-Georges Ouest, Salle du Conseil, Boulevard Dionne, St-Georges Ouest, mardi le 4 mars 1969 à 8 heures p.m.

AVIS SPECIAL

Au cours de l'assemblée une résolution sera soumise à l'effet d'accepter le changement de nom de "LA CAISSE D'ETABLISSEMENT DE L'U.C.C. DE LA CHAUDIERE" pour celui de "LA CAISSE D'ETABLISSEMENT DE LA CHAUDIERE".

Les membres sont priés de se rendre pour 7 h. 30 pour l'inscription à la porte d'entrée, afin de permettre à tous de se faire inscrire avant l'assemblée.

L'agenda de la réunion vous sera remis à l'entrée.

Dr Emmanuel Morin, président

Editorial

COMITE TOURISTIQUE REGIONAL

Le défi est fermement lancé: le tourisme est-il une industrie viable pour Lac-Mégantic et toute la région ?

Nous sommes particulièrement heureux de souligner cette semaine, en éditorial, la nouvelle de la création d'un comité touristique régional, comité qui vient d'être créé à la suite des études et des recherches effectuées par un comité provisoire au sein de la Chambre de Commerce de Lac-Mégantic.

Notre joie est d'autant plus grande que nous pouvons rappeler à nos nombreux lecteurs la prise de position que nous avons toujours voulu soutenir et que nous relations particulièrement dans notre éditorial du 25 avril dernier, à savoir que jusqu'à preuve du contraire, Lac-Mégantic et sa région pouvaient devenir un important centre touristique.

Nous assistons donc à une importante étape qui constitue en somme une première réalisation qui devrait nous conduire vers la preuve que le tourisme est viable dans la région et que non seulement il faut développer les quelques organisations déjà mises sur pied mais qu'il faut les intensifier, bâtir des projets d'envergures ? qui connaîtront des dénouements dans les années à venir. La création d'un comité régional entre totalement dans nos perspectives maintes fois exprimées dans le passé et que nous voudrions appuyer chaque fois que nous en aurons l'occasion. Car, à notre sens, cette réalisation est le point de départ d'une vaste entreprise qui produira des effets heureux dans toute la région. Nous sommes heureux également de constater que déjà douze municipalités de Frontenac ont adhéré à ce comité chacune comptant un représentant au sein de ce comité. Et, qui plus est, l'occasion peut sourire à toutes ces municipalités, puisqu'une paroisse plus importante en nombre d'effectifs n'est pas pour cela favoriser dans sa représentation au sein de ce comité.

Nous pouvons pour le moins affirmer que la vaste campagne entreprise par les membres du comité temporaire n'aura pas été vaine et que déjà, le mouvement est lancé avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme.

La population de Frontenac a été sensibilisée aux problèmes qui ont été créés dans la région, elle a été à même de constater, dans de récentes statistiques, que le développement régional n'est pas ce qu'on devrait attendre de lui dans toutes les sphères de son activités. Il n'y a pas que le tourisme, certes, comme industrie importante dans notre région. Mais tel n'est pas notre objectif de les présenter toutes. Nous voulons exploiter celle qu'on a trop longtemps négligé, qu'on a toujours vanté, à laquelle on a toujours cru mais, qui, pour toutes sortes de raisons justifiables, n'a pas reçu l'appui municipal, régional, gouvernemental nécessaire.

Beaucoup de projets mijotent à l'intérieur de ce nouveau comité touristique régional. Ils sont à ce point nombreux qu'il faudra que les membres de ce comité établissent des étapes précises, planifient leur travail, élaborent des techniques valables, dressent le cahier des exigences et passent à l'action immédiate et constante. Le président de ce comité, un citoyen de St-Ludger, assisté des autres membres de ce comité sera mis en face d'une foule de problèmes. Nous connaissons cependant la détermination de tous les membres pour ne pas perdre pied devant les tâches à accomplir et pour agir d'une façon réfléchie et progressive.

Il est important de souligner qu'un premier travail a été merveilleusement exécuté, à date, par le comité provisoire. C'est ce travail qui sera repris et continué, ajoutant à celui-là tous les projets qui prendront naissance.

Nous voulons donc féliciter les responsables de cette réalisation en insistant sur le fait que seuls, ils ne pourront arriver à leurs objectifs. Il faudra ajouter la participation et la collaboration de toute la population de la région. Il faudrait de plus l'adhésion d'un plus grand nombre encore de municipalités. Nous serons attentifs à toutes les activités qui se dérouleront à l'intérieur de ce comité touristique régional, heureux de sa naissance et confiants en son avenir.

G. P.



CE FILM SERA A L'AFFICHE DU NOUVEAU CINEMA MEGANTIC A PARTIR DU 26 FEVRIER.

HELGA - un film d'éducation sexuelle

ELAN VITAL ET PILULE ANTICONCEPTIONNELLE -- La sensualité est à la mode et on parle partout mais on oublie généralement qu'elle traduit simplement l'élan vital profond qui fait que la vie continue sur la terre. Elle devient amour ou érotisme. Dans le deuxième cas, elle se détache de son but profond, naturel, inscrit dans les lois régissant l'univers et qui

est la production de l'espèce. SI L'HOMME N'AVAIT INVENTE L'EROTISME... -- Il n'en faut néanmoins pas perdre de vue que la sexualité reste au fond des choses l'élan vital qui porte les filles vers les garçons, et l'inverse, parce que l'espèce humaine doit continuer. Exactement comme les autres espèces. Mais dans les autres

espèces, l'instinct de procréation — l'instinct sexuel — ne se manifeste qu'à certaines époques précises. Il en va autrement chez l'homme qui, là aussi, a adapté les lois de la nature à sa propre existence. Chez l'être humain, l'instinct sexuel se manifeste de manière permanente. S'il n'avait inventé l'érotisme, il risquerait dès lors de procréer à une cadence accélérée.

CETTE PUDIBONDERIE QUI ETOUFFE TOUT ELAN NATUREL... -- Le gouvernement allemand a patronné un remarquable film d'éducation intitulé "HELGA". La plupart des gens s'avèrent en effet profondément ignorants en ce qui concerne leur principale préoccupation, la sexualité, qu'elle concerne ou non la mise d'enfants au monde. "HELGA" entreprend de combler cette lacune avec une franchise qui n'a d'égale que son tact. D'emblée, les médecins qui ont présidé à la réalisation du film mettent clairement les choses au point. "C'est à la fin du siècle passé, notent ces médecins, que naquit cette pudibonderie qui étouffa tout élan naturel et rendit l'initiation sexuelle impossible".

Et ils constatent: "tout cela est loin d'être fini. Le sujet pose des problèmes et ils sont

nombreux..." Les tabous continuent à peser sur la principale activité humaine. "HELGA" s'emploie honnêtement et courageusement à les démystifier. Un petit garçon entre dans la salle de bain au moment où sa mère y est nue. Il l'interroge sur certains détails anatomiques: elle lui répond franchement, sans fausse honte. C'est d'évidence qu'il faut procéder. Une fois que le petit garçon a reçu une réponse satisfaisante et naturelle à sa question, il n'y pense plus. Il songe à autre chose, alors qu'une fausse pudeur lui aurait créé des complexes en lui donnant l'impression qu'on lui cachait quelque chose de mystérieux. Le film est à l'image de cette scène qu'il contient. Mais, à aucun moment, n'intervient la moindre image de complaisance.

CE N'EST PAS PARCE QUE UNE ADOLESCENTE EST SEXUELLEMENT AVERTIE... -- On y assiste nettement à une extraordinaire leçon d'éducation sexuelle donnée par une doctoresse à des amies de sa fille. Des schémas vivants, en couleurs, décrivent dans le détail les organes sexuels masculins et féminins, internes et externes, ainsi que le fonctionnement. Ils les rétablissent ainsi dans leur perspective naturelle. (Suite à la page 17)

Sur le Pont d'Agnès

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe Poulin
(Tous droits réservés)

L'hiver n'a pas encore dit son dernier mot et même ce mot dit, il pourra bien encore revenir sur sa décision.

x x x

Lorsque le malheur nous atteint, remarquons ceux qui sympathisant avec nous semblent eux-mêmes souffrir de cette épreuve, car ils sont nos vrais amis.

x x x

Toutes ces ficelles que tirent les savants pour arriver à la lune, atteindront-elles cette dernière bientôt?

x x x

Les savants d'aujourd'hui qui contrarient les savants d'hier, se feront-ils damer le pion par les savants de demain?

x x x

Chaque jour nous apporte un petit peu de soleil de plus que son prédécesseur.

x x x

Le petit mois de février manque évidemment de caractère.

x x x

Parmi les souvenirs que nous joueurs conserveront de la saison sportive qui s'en va il y aura ici et là, sur leurs jambes, des marques aux couleurs de la ligne bleue.

x x x

C'est peut-être parce qu'elle est de plus en plus courte cette vie, que tant de monde la vit si vite.

x x x

Le grand voyage est à la portée de toutes les bourses et pourtant les hommes ne paraissent pas le comprendre, puisqu'ils ne cessent d'accumuler pour leurs derniers jours.

x x x

Ces vieux jours, ils sont pourtant les moins nombreux et les moins coûteux.

x x x

Il est vrai qu'ils constituent l'arme par excellence que l'avare peut manipuler hypocritement.

Fondé en 1929

L'ECHO de FRONTENAC

Journal hebdomadaire régional

Rédaction et administration
à 5040 Boul. des Vétérans
Tél. 583-1630

—LAC-MEGANTIC—

Mme L-Philippe Poulin
directrice

Abonnements:
CANADA \$4.00
ETATS-UNIS \$6.00

Imprimé aux ateliers de
l'Imprimerie Poulin Ltée
St-Joseph de Beauce

Autorisé comme envoi postal
de la 2e classe par le
Ministère des Postes.



Membre des
Hebdomadaires du Canada

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 12 février 1959)

VERDICT DE MORTS ACCIDENTELLES

L'enquête du coroner a été tenue à la suite de la tragédie de Lambton et dont MM. Emile et Adélard Couture, drame de l'automobile ont perdu la vie; le docteur Jos. Aubut coroner a rendu le verdict de "morts accidentelles dans une collision d'automobiles".

ELUE PRESIDENTE

Mme G. M. Stearns, épouse de notre député au fédéral a été élue présidente de l'Association des épouses des sénateurs et députés fédéraux. Elle succède à ce poste à Mme George Parkes, épouse du ministre de la Défense nationale.

TOURNOI D'UN JOUR

Le tournoi d'un Jour organisé par le Jeune Commerce mettait aux prises 16 équipes de gouret. Les parties se sont succédées sur notre patinoire locale, à la salle paroissiale, procédant par élimination: préliminaire, quart de finale, semi-finale et finale. Le club vainqueur le Noé-Ponton s'est mérité le trophée du Jeune Commerce par un résultat de 4 à 3, contre l'équipe de St-Romain.

L'HOMME DU MOIS

M. Jean-Claude Gagnon courtier d'assurances agréé a été choisi comme l'homme du mois du Jeune Commerce lors de la dernière assemblée de cet organisme.



● **FETE AU SUCRE D'AUTREFOIS** — Lamonton (M.G.) — Les parties de tire d'autrefois ressemblent de beaucoup celles d'aujourd'hui, comme le démontre cette vieille photo, prise à l'érablière de M. Omer Bureau (aujourd'hui propriété de M. Gérard Baillargeon). Plusieurs reconnaîtront, au centre, M. Paul Audet versant une traite à M. Jérémie Guay; à l'extrême droite, Mme Théophile Dion, et Mme Johnny Bélanger (Alma Bureau), préparent des

œufs dans le sucre; à gauche à la barbe blanche, M. F.-D. Julien, coiffé d'un feutre mou, M. Alfred Veilleux; près de l'arbre, M. David Bureau, M. Magloire Bureau et son épouse (Marie Fillion), sa fillette Pamela Bureau, Mme David Bureau (mains sur les hanches), MM. Johnny Bélanger, Georges Roy, Cyrénus Bureau, M. et Mme Alexandre Campagna (Victoria) et autres, que plusieurs reconnaîtront sûrement.

COMMUNICATIONS BELL

Par
J. CLAUDE BEGIN
votre gérant de téléphone



Vous êtes-vous déjà demandé combien de fois par jour, par semaine ou par an, vous vous serviez de votre téléphone? Sans doute que non. Qu'il s'agisse de commander un article oublié, de retenir les services d'une gardienne, de modifier un rendez-vous, de vous informer de l'état de la voiture, ou de bavarder avec un ami, vous faites fort probablement, en un an, plus d'appels que quiconque ailleurs dans le monde.

Selon les statistiques les plus récentes, les Canadiens sont encore les plus bavards au téléphone. Toutefois, les Américains les suivent de près. En 1967, les Canadiens faisaient, en moyenne, 667.7 appels par personne; soit 0.7 de plus que nos voisins du Sud.

De cette étude statistique, il ressort que des 222 millions d'appareils téléphoniques en service dans le monde, 103 millions se trouvent aux Etats-Unis. Le Canada occupe la sixième place avec 8.4 millions d'appareils, soit 40.65 téléphones pour cent personnes. La moyenne mondiale est de 6.4 appareils.

x x x

Avec tous ces appels — environ 3,000 pour une famille de quatre — on peut se demander si les chiffres du cadran ne vont pas s'effacer à l'usage. Cela est peu probable, car ils n'y sont pas peints. En effet, ils sont incorporés au cadran, en deux étapes: tout d'abord, on fabrique un disque de plastique en y laissant des espaces ayant la forme des chiffres, des lettres et des points. Puis, on comble ensuite ces espaces d'une matière plastique de couleur contrastante. Le tour est joué! Composez tous les appels qu'il vous plaira, les chiffres et les lettres de votre appareil ne sont pas sur le point de disparaître.

x x x

Si je demandais où se trouve l'endroit le plus bruyant du monde, je parie qu'on me donnerait autant de réponses que cette rubrique a de lecteurs. Du bruit, il y en a partout de nos jours. Quant au silence — c'est une autre histoire. Il existe tout de même encore quelques refuges où le calme règne en maître, telle la chambre "silencieuse" du Centre de recherche et de perfectionnement de la Northern Electric à Ottawa. Grâce à l'épaisseur et à l'isolement des murs et à l'insonorisation du système de ventilation, cette chambre est exempte de bruits à 99 pour cent. Elle sert à mesurer de façon précise la voix humaine et à effectuer des recherches sur la réception, l'émission et la transmission des sons.

J. Claude Begin

CHEZ LES FRANCS

Le club des Francs tenait son souper régulier au cours duquel la causerie fut donnée par l'animateur spirituel M. le Chanoine Oscar Mauger. Continuant sa série de conférence sur l'apostolat, l'animateur a rappelé l'importance de bien accomplir son devoir d'état dans son foyer.

température fort belle que nous avons.

IL Y A TRENTE ANS

Sa Sainteté le Pape Pie XI, le 265e successeur de Saint-Pierre vient de mourir à l'âge de 81 ans et 8 mois. — Le docteur Victor Lincourt est dans le deuil

à la suite de la mort de son père M. Edouard Lincourt, à l'âge de 82 ans. — Un train spécial du Québec Central conduit à St-Evariste nos joueurs de hockey qui vont rencontrer le club de cet endroit et ils reviennent victorieux avec le résultat de 6 à 2.

DECES

A l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke est décédée Mme Ange-Emile Lacasse (Léonne Fortin) à l'âge de 21 ans et 11 mois.

A Woburn est décédé Mme Louis Allard (Eugénie Dubrule) à l'âge de 86 ans et 7 mois.

A l'hôpital St-Joseph de notre ville décédait M. Napoléon Fortier de Piopolis; il était âgé de 59 ans et 9 mois.

M. Josaphat Arguin de St-Ludger est décédé à l'âge de 74 ans.

A Nantes est décédé M. Joseph Billeau à l'âge de 67 ans et 10 mois.

A Nantes également décédait Mme Pierre Fortier.

M. et Mme Lucien Thivierge de Piopolis ont eu la douleur de perdre leur bébé Joseph en bas âge.

NAISSANCES

Joseph, Jean, Bernard, Denis enfant de M. et Mme Prosper Bouchard (Fernande Quirion).

Marie, France, fille de M. et Mme P. Bélair (Germaine Grenier) de Milan.

Marie, Suzanne enfant de M. et Mme Rosaire Grenier (Jeanine Lapointe) de Nantes.

Marie, Lise Lorraine, fille de M. et Mme Wilfrid Poirier (Rolande Boutin) de Nantes.

IL Y A VINGT ANS

M. Hector Blais est nommé président de la société canadienne de la Croix-Rouge; il succède au notaire Paul Veilleux. — M. Henri Giguère est élu échevin du quartier centre avec une majorité de 44 voix sur son adversaire. — A Montréal est décédé M. Hormidas Himbault à l'âge de 89 ans et 5 mois. Il était le père de Mme Alfred Périnet de Woburn. — A Lowell Mass est décédé M. Alfred Baron à l'âge de 62 ans. — Le froid est considérablement diminué le soleil est plus chaud, c'est une

Mariage L'Etoile - Dubois



En l'église de St-François Xavier a été béni le 21 décembre dernier, le mariage de Mlle Diane L'Etoile, fille de M. et Mme Anatole L'Etoile (Simone Cayer) à M. Samuel Dubois, de Manchester, fils de M. et Mme Irénée Dubois (Dolores Couture) de Lac-Mégantic.

Les nouveaux époux se sont rendus en Californie, en voyage de noces, à leur retour ils demeureront à Manchester. Nos félicitations.

La CROIX-ROUGE
est
toujours à l'œuvre

N.B. — Prière de conserver et d'y référer à l'occasion

HEURES D'OUVERTURE

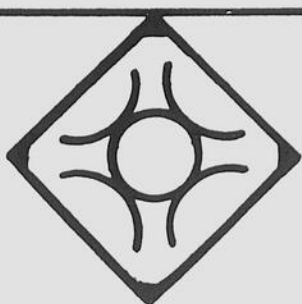
- DIMANCHE : FERME
- VENDREDI : 3 heures a.m. à 10 heures p.m.
- SAMEDI : 9 heures a.m. à 6 heures p.m.
- AUTRES JOURS : 9 heures a.m. à 9 h. 30 p.m. (mercredi 8 h. 30 p.m.)
- EN CAS DE NECESSITE : Appelez 583-0187 — 583-0770 ou 583-0916 nous nous ferons un plaisir de vous accommoder

Pharmacie BLAIS Enr.

A. CHARBONNIER, B.Ph. L.Ph.

Pharmacie objectivement professionnelle

5163 rue Frontenac 583-0220 Lac-Mégantic



CAMPUS No 10

courrier ORIENTATION

SOUS-RENDEMENT

Chers parents,

Avez-vous déjà demandé à votre enfant ce qu'il envisageait faire plus tard?

Les résultats qu'il apporte à la maison correspondent-ils au but qu'il vise? S'impose-t-il des heures d'études nécessaires? Sinon, qu'a-t-on fait pour remédier au problème?

L'enfant qui est au secondaire est-il assez mature pour prendre ses responsabilités complètement seul? ... Alors? ...

Si nous vous osions d'abord toutes ces questions, c'est qu'au campus nous faisons face actuellement à un problème très sérieux, le sous-rendement.

Un bon nombre de nos étudiants fournit un effort nettement insuffisant quand on regarde leurs ambitions. Un tel qui veut se rendre au collège se contente du minimum pour obtenir sa promotion! Un autre s'intéresse à tout, sauf à ses études!

A-t-on déjà vu un sportif aller à la classe avec une canne à pêche?

Que faire alors? Bien sûr, il n'y a pas de solution magique, mais il y a une intervention qui est nécessaire, et c'est la vôtre. Je ne vous apprend rien.

Un fait demeure cependant, tout étudiant a un travail à faire à la maison tous les soirs.

Voilà le premier endroit où concentrer vos efforts. L'élève qui arrive à la maison en colère de devoir ou de leçon de façon régulière devrait se voir donner une attention spéciale. Il est évident qu'il ne porte pas intérêt à ses études; aussi faut-il en trouver la cause, et agir en conséquence. Si sa liberté est actuellement de faire ce qu'il veut quand il le veut, il n'en reste pas moins que cet enfant ne sera pas libre de choisir le métier qu'il veut faire tout simplement parce qu'il aura fait comme mon sportif, il ne se sera pas donné

les moyens nécessaires pour atteindre à ses fins.

Et nous n'obtiendrons de bons résultats que lorsque tous et chacun y mettront la main. Nous pourrions garantir des augmentations de rendement scolaire de 15 à 30% meilleures si seulement nos élèves se sentaient épaulés par leurs parents, et trouvaient en eux des personnes intéressées à leur réussite.

Si le nombre des échecs est aussi élevé en Secondaire V cette année, c'est que pour plusieurs il leur était impossible de fournir un effort quotidien soutenu. Et vous comme moi savons fort bien que c'est une habitude qui s'acquiert à la longue, avec les années.

Passer du jour au lendemain, de 30 à 10 ou heures d'études par semaine est impossible s'il n'y a pas eu au préalable un entraînement sérieux.

Il faudrait donc commencer au Secondaire I. Obliger un enfant à faire son travail peut lui paraître un mal au début, mais sa liberté de choix n'en bénéficiera-t-elle pas lorsque viendra le temps des grandes options?

L'éducation à l'effort personnel, l'éducation de la volonté et de la liberté devra se faire, sans quoi nous en arriverons à une masse d'étudiants incapables de réussir à se spécialiser alors qu'ils auraient pu le faire.

Et pourrions-nous reprocher au système scolaire d'en être la cause?

Tous les changements actuellement en cours dans notre système scolaire n'ont qu'un but: préparer encore mieux nos élèves en entrant sur le marché du travail. Nous leur offrons des options graduées, ils sont promus par matière, nous étendons au maximum leur culture générale afin de leur faciliter l'adaptation à leurs fonctions de travailleurs et de futurs parents.

Mais qu'en sera-t-il fait de ce système si les élèves eux-mêmes se laissent bernier par des illusions de facilités et de réussite sans efforts.

L'accessibilité générale aux études est acquise, mais on n'a pas pour cela diminué la nécessité de travail personnel. Les études supérieures existent pour ceux qui veulent travailler. Pour certains les études supérieures seront du niveau secondaire, soit le cours de métiers; pour d'autres ce seront le C.E.G.E.P. ou l'université. Mais tous et chacun doivent parvenir à la réalisation de leurs talents pour être en mesure de répondre aux exigences du marché du travail.

Nous devons motiver les élèves.

Si nous leur donnons des renseignements sur les écoles et les professeurs dès le Secondaire I c'est que nous pensons qu'un étudiant peut fournir un travail beaucoup plus sérieux s'il cherche à atteindre un idéal.

Mais doit-on s'arrêter là? Provoquer des attitudes positives face au travail, encourager et aider les enfants à se trouver un but est beaucoup plus rémunérateur que de prêcher et pratiquer une liberté qui souvent tient beaucoup plus du laisser-aller que de la liberté.

Un adulte est un adulte, un enfant est un enfant. Si l'un veut que l'autre joue son rôle, nous en arrivons au problème actuel: le sous-rendement. Mais si chacun joue son rôle et collabore à l'éducation, il sera beaucoup plus facile de voir chaque étudiant faire ce qu'il a à faire quand il doit le faire.

Cela n'est pas une utopie. Tout le nouveau système scolaire est construit sur la participation. Tous doivent faire leur bout de chemin sans quoi, et cette fois-ci de façon définitive, nous manquerons le bateau.

Chers parents, nous avons besoin de vous.

Toutes les fois que cela a été possible, le Campus 10 a offert sa collaboration. Qu'en est-il advenu?

Ainsi, les tuteurs du Secondaire I ont distribué les bulletins à leurs élèves en entrevue individuelle. Cela leur a demandé des heures en plus de leurs périodes d'enseignement et ils étaient contents de le faire car ils sentaient que cela pourrait porter fruit. Ensuite, ils rencontrèrent les parents! Combien viedront?

Si cet article semble agressif, c'est qu'il veut provoquer des actes.

Quand vous recevez régulièrement des étudiants qui ont de

Votre Papeterie
de Mariage

par Art

thermogravée élégamment
sur les papiers les plus fins

Invitations Faire Part
Annonces Cartes de remerciements
Serviettes monogrammées Allumettes monogrammées
Cartes et notes personnelles
Papeterie personnelle

Un grand choix de styles renommés
à prix incroyablement modérés

L'Echo de Frontenac

5040 Blvd des Vétérans, C.P. 540
LAC-MEGANTIC — TEL. 583-1630

— EN PLUS il fera grand plaisir à notre
conseiller de faire-parts de mariage de
vous aider à choisir un trousseau de
papeterie distinguée.

belles ambitions, mais qui ne se donnent pas les bases nécessaires pour les atteindre vous êtes portés à rager. Il faut être réaliste. Et être réaliste implique une éducation basée sur la collaboration de tous.

Nous offrons encore nos services pour un meilleur orientation. Si vous manquez de l'information, si un problème concernant l'ée le vous tracasse, es-

collez-vous, et nous vous ferons un plaisir de répondre de la façon la plus complète possible.

Vous pouvez adresser votre courrier à:

SERVICE D'ORIENTATION
4723 rue Champlain, C.P. 1350
Lac-Mégantic
Co. Frontenac, P.Q.

Serge FOULIN,
Campus No 10

Hiram t'invite...

Que désires-tu? De quoi as-tu envie? Qu'entrevois-tu dans tes rêves éveillés? Une croisière aux Antilles? Une vacance à Acapulco? Un yacht de plaisance, un diamant pour ton amie, un cours universitaire pour ton gars, une maison de rêve sur la colline ou encore une blonde à Paris? Arrête de ménager, d'économiser, de te priver, de mener une vie négative. Va, gagne-toi plus d'argent et procure-toi l'objet de tes convoitises.

Ah tu ne sais pas comment t'y prendre? Tu ne sais pas comment faire plus d'argent? Hiram a ce qu'il faut pour toi. Il a mis sur pied une organisation très simple dans laquelle chacun peut se faire énormément d'argent et cela très facilement.

Qu'est-ce que nous avons tant à t'offrir pour t'avoir avec nous? Nous t'offrons de l'argent, parbleu, de l'argent. Nous faisons trois sortes de paye. Nous avons:

La Paye des Paresseux pour ceux qui ne font rien,
La Paye des Vaillants pour ceux qui travaillent un peu,
La Paye des Ambitieux pour ceux qui travaillent davantage

La Paye des Paresseux, tout notre monde la reçoit. Elle porte le nom de Paye des Paresseux, mais elle n'est pas à dédaigner puisqu'elle peut rapporter au-delà d'un million de dollars. Pour ce qui est de la Paye des Vaillants, presque tous nos membres la reçoivent parce que, dans notre organisation, c'est plus fort que nous, on devient vaillant malgré soi, et, ça ne prend pas de temps qu'on a même un oeil sur la Paye des Ambitieux. Là, je te vois les yeux ronds et l'eau à la bouche. Tu as bien hâte d'en savoir plus long. Je ne te ferai pas languir plus longtemps. Remplis le coupon ci-dessous et fais-nous le parvenir avec un mandat-poste de 0.50 et nous te mellerons tous les détails concernant notre organisation. L'impression de ces informations est passablement avancée et nous attendons le tout sous peu.

HIRAM SAINDON INC.,
Rivière-du-Loup, Québec, Canada

J'ai vu votre annonce dans le journal. Je serais très intéressé à avoir plus de détails sur cette proposition. Je vous envoie un mandat-poste de 0.50 tel que demandé et j'espère recevoir bientôt les détails promis.

NOM (en lettres moulées)
ADRESSE (bien écrite)



Installez des fenêtres sans volets

Finie la corvée de la pose des contre-fenêtres! Assurez-vous les fenêtres V-M DELUXE construites pour nos rigoureux hivers canadiens.

Prix défiant toute
compétition!

VITRERIE DE
MEGANTIC

11 rue Salaberry — 583-2772
LAC-MEGANTIC

Vous TROUVEREZ toujours des LEGUMES et FRUITS frais



FROMAGE ASSORTIS

AU MARCHE DE FRUITS ET LEGUMES

LEBLANC

5114 RUE FRONTENAC LAC-MEGANTIC Jacques Leblanc, propriétaire

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

SIGNALEZ

583-2321

Campagne du Timbre de Noël

7e liste de donateurs

\$5.00: François-Régis Dalaire de Lac-Mégantic.

\$2.15: Ernest Grenier de St-Ludger.

\$2.00: Chester Hogson, de Lac-Mégantic; Mme Alfred Roy, Pierre Larochelle, de Woburn; Herman Royer, de St-Samuel; Gérard Lafontaine de Piopolis; Georges-Émile Roy de Ste-Cécile; Eugène Lacasse, Louis Fecteau, de St-Ludger.

\$1.00: Jean-Guy Giguère, Ghislain Carrier, Mme Aimé Lamontagne, Gérard Fluet, Edouard Faucher, Georges Gagnon, Léopold Morin, Philippe Létourneau, Joseph Morin de St-Ludger; Dominique Bergeron, Alphonse Audet, Clément Dion, P.E. Audet, Adjutor Bernier, Pierre Tanguay, Clément Bernier, Réal Bernier, Réal Audet, Conrad Boulanger, Louis Vallières, Mme Edouard Lachance de Saint-Sébastien; Gérard Lacassé, Victorin Quirion, Lucien Béliveau, d'Audet; Gérard Leclerc de Nantes; Louis Boulanger, Réginald Richard,

de St-Romain; Luc Fortin, Alyre Morin, Jules Jobin, Gustave Grenier, Mme Stanislas Gobeil de St-Samuel; Fernand Busque de St-Robert Bellarmin; Adrien Turgeon de N.-D. des Bois; Alcide Laflamme, François Beaulé, Maurice Leblanc, Marcel Lafontaine, Edouard Labrie, de Piopolis; Rodolphe Baillargeon, Fernand Blanchet, Albert Arguin, Octave Baillargeon, Adrien Couture, Quirion & Fils, Paul A. Rousseau, G. Roussau, Bernadin Bélanger, Alphonse Royer, Adrien Gonthier, Gérard Roy, Raymond Bureau, Gérard Baillargeon, Mme Odilon Couture, Maurice Turcotte, Wellie Fontaine, Bernadin Morin, Conrad Boulanger, Fernand Richard Denis Richard, de Lambton; Léonard Bilodeau, Germain Gosselin, de Courcelles; Réal Carrier, Mme Joseph Socquet, de Woburn; Bertrand Lacroix, Ernest Gosselin, de Ste-Cécile; Bertrand Beaudry, Bertrand Fortier, Henri-Georges Veilleux, de St-Evariste; Philippe Pa-



● **FESTIVAL ETUDIANT A ST-EVARISTE** — Le couronnement de la reine à l'occasion du festival étudiant de St-Evariste aura lieu ce soir mardi, au Centre Social de La Guadeloupe. Sur la photo les quatre duchés sont respectivement représentés de gauche à droite, par la duchesse de St-Evariste, Mlle Réjeanne Veilleux, et son

intendant M. Jocelyn Marceau, la duchesse de Courcelles, Mlle Nicole Blanchette et son intendant M. Gaston Rodrigue, la duchesse de La Guadeloupe, Mlle Suzanne Boutin et son intendant M. Claude Lafontaine, la duchesse de St-Hilaire, Mlle Andrée Létourneau et son intendant, M. Gaétan Poulin.

Théâtre Royal

NOTRE-DAME DE LA GUADELOUPE

Représentations: MAR., JEU., SAM., à 8 heures
DIMANCHE à 2 h. - 6 h. 30 - 9 h. 30

FEV. 20-22-23-25 JEU SAM DIM MAR

GRAND SPECTACLE
d'une durée de 3 heures

SUPER-SPECIAL

(POUR TOUS)

ACCLAMEE!!

L'HISTOIRE DRAMATIQUE DE L'ANNEE!

A JOSEPH JANNI PRODUCTION

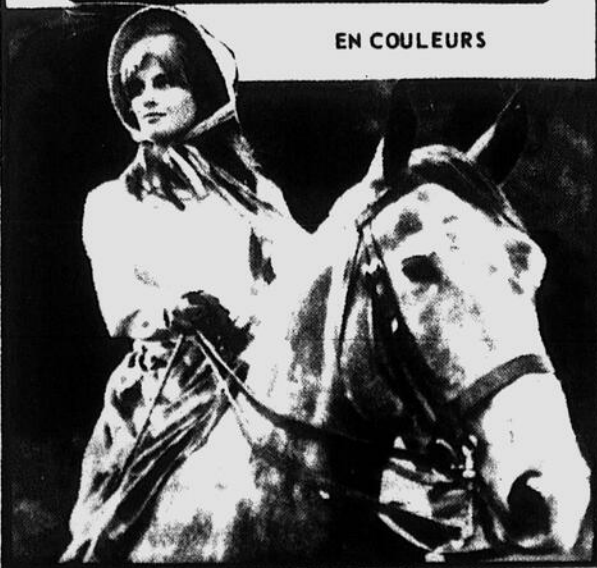
JULIE CHRISTIE
TERENCE STAMP
PETER FINCH
ALAN BATES

UNE
BRULANTE
HISTOIRE
D'AMOUR



"LOIN DE LA FOULE DECHAINEE"

EN COULEURS



rent, Onésime Bouffard, de Woburn; D. Morisson de Scottstown; Ls-Clément Bureau, de Québec; Benoît Bureau de St-Jérôme; Louis Hornblower de Stormoway; Bruno Compagna, Clément Martel, Lucien, Henri Durand, Odina Campeau, Roger Bruno, Gérald Couture, Kirkland Payne, Florence Bailey, Jean-Pierre Rodrigue, de Lac-Mégantic.

Moins d'un dollar: Emile Fortier de Piopolis; Gérard Boulanger de Ste-Cécile; Eugène Chouinard, Gérard Pinard, L. Nadeau, de Lac-Mégantic; Emile Giguère, de St-Evariste; Cyrénus Bellavance, de Saint-Romain; Mme Ferdinand Charbonneau, de N.-D. des Bois; Jean-Marie Roy, de Lambton; Philippe Veilleux, de La Guadeloupe; J.C. Blanchette, R. Roy de Courcelles; Arsène Roy, de Ste-Cécile; Anonyme, de La Guadeloupe; Mme Charles Poulin, Napoléon Poulin de Saint-Gédéon; Pierre Godbout de Lambton; Alphonse Lapointe de St-Romain.

Chronique cycliste

La saison prochaine du cycliste promet d'être des plus intéressantes à Lac-Mégantic et dans la Province de Québec. Ici, dans notre Ville, la Commission des Sports, aidée de son Comité cycliste (adultes et jeunes) veut organiser tout un programme de courses. Nous espérons recevoir les organismes de la Course Médaille d'Or, du Tour de la Nouvelle-France ainsi que plusieurs autres organismes à caractère Régional.

Cette année, tous les cyclistes de Lac-Mégantic seront licenciés à l'Union Cycliste du Québec. A cette fin, nous voulons former deux équipes de cinq (5) membres chacune: une équipe Cadette c'est-à-dire cyclistes de moins de 16 ans et une équipe Junior soit 20 ans et moins.

C'est le Carnaval

Journée de moto-neige

Il nous fait grandement plaisir de vous inviter à venir fêter l'ouverture du Carnaval et à venir participer à notre grande journée de moto-neige, dimanche le 2 mars 1969.

Programme de la journée

- 11 h. 30: Messe rythmée au Centre Mgr Bonin, à Lac-Mégantic - Bénédiction des Motos-neige - Allumage du Feu de Joie - Parade du Carnaval (les motos-neige doivent y prendre part) - Rallye de motos-neige jusqu'à la Baie Victoria.
- 2 h.: Courses de Motos-neige
- 5 h. 30: Souper canadien à la Baie Victoria (souper aux fèves)

Ces jeunes cyclistes qui formeront ces deux équipes choisis par leur rendement lors des courses du printemps.

Lorsque le choix des jeunes sera fait, ils porteront des costumes identiques aux couleurs de notre Ville et iront participer à différentes courses dans la Province.

La Commission des Sports compte sur le concours de toute la population envers ces jeunes cyclistes, qui, si nous le voulons pourront peut-être représenter notre Ville à Munich en 1972.

Le publiciste

8 h. 30: Soirée de danse avec les Gemini VI et remise des trophées aux vainqueurs.

Au cours de cette journée il y aura du plaisir pour tous. Le prix de participation a été fixé à \$1.00 pour l'après-midi et la soirée. Des tag-day (auto-neige) sont en vente actuellement, tag-day qui sera le laisser-passer pour cette journée. Vous pourrez aussi payer votre contribution à l'entrée.

L'inscription aux courses a été fixée à \$2.00 pour les hommes et à \$1.00 pour les courses pour dames. Les vainqueurs se verront attribuer 48 magnifiques trophées. Les formules d'inscription sont disponibles dès maintenant à la Baie Victoria, r.r. 2, Lac-Mégantic et l'on demande aux intéressés de s'inscrire le plus tôt possible afin d'assurer le succès de cette journée.

Nous désirons vous rappeler que les bénéfices de cette journée seront versés au Centre Mgr Bonin.

Donc, c'est un rendez-vous, dimanche 2 mars 69. Ça boum! c'est le Carnaval.

Club Auto-neige de la Région de Lac-Még.
Mme Jeannine Girard, secrétaire.



Grand choix de **PERRUQUES**
DEMI-PERRUQUES et **POSTICHES**

(faites à la main ou à la machine)

Aussi lingerie et artisanat à prix avantageux.

Mme E.-V. Rancourt, 583-1640
Chemin de la Dune, Lac-Mégantic

SERVICE — COURTOISIE — SATISFACTION

chez votre dépositaire

AUTOMOBILISTES - CAMIONNEURS, roulez en toute sécurité

Vente - Réparation - Réchapage à chaud et à froid

Spécialité "BANDAG" réchapage à froid

**Rodrigue Tire Service**

3953 rue Québec Central

Tél. 583-2551

LAC-MEGANTIC

Ré. 583-1613

M. Adélar Tremblay est élu président



LAMBTON (M.G.) — C'est à l'assemblée de dimanche le 9 février dernier, que M. Adélar Tremblay, instituteur de Lambton, s'est vu confier la charge de président de l'Association Parents-Maitres.

Cet organisme de Lambton a été fondé en novembre 1966, et M. Léo Duquet en assumait la présidence depuis. L'ancien

secrétaire Mme Ls-Philippe Roy céda sa place à Mme Normand St-Pierre. Les autres membres élus sont: Mmes Sylvie Proteau, Gaétan Pelchat, Gabriel Bélanger, Camilien Fortin et Jean-Marc Richard, MM. Jean-Marc Richard, Rôlean Gagnon et Normand St-Pierre.

Le nouveau président M. Tremblay enseigne la 7ème an-

née garçon du collège St-Vital et est responsable des sept classes du primaire tant au collège qu'à l'Ecole St-Bernard.

Le dévouement qu'il déploie dans différents organismes n'est pas inconnu, en effet, il assume la présidence de la Pastorale locale et siège comme directeur au Conseil Régional de la Chaudière. C'est une acquisition pour l'Association Parents-maitres et nous sommes assurés qu'avec la collaboration du nouvel exécutif il mènera à bien les destinées de cette organisation.

Nous tenons à remercier les membres de l'ancien exécutif de leur bon travail et de leur dévouement, en particulier le président-fondateur, M. Léo Duquet. Félicitations aux nouveaux élus et nos meilleurs vœux de succès.



● **EN MARGE DU CARNAVAL** — Cette photo fut prise au moment où la DUCHESSE NICOLE FILLION offrait des billets pour le tirage de la MOTO-NEIGE et le MAXI-BINGO du Carnaval à MM. Léopold Pilote et Désiré Vachon. Elle était en compagnie de Mme Claudette Rodrigue, responsable de son comité d'organisation. La Duchesse Nicole représente LES MARRINFRES de Lac-Mégantic.

TEL. RES. et BUR. 583-1458

H. P. CAMPEAU, C. d'A. A.

ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Automobiles

4235 rue Laval

Lac-Mégantic, Qué.

ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

Le Comité Touristique Régional de Frontenac propose un plan de financement

Lors d'une première des membres du nouveau Comité Touristique Régional de Frontenac un plan de financement a été proposé afin d'envisager les dépenses prévues au budget.

En effet, on prévoit que durant l'exercice 1969-70 le comité devra faire face à plus de \$9,000 de dépenses, pour mener à bien les destinées de ce nouvel organisme.

Le plan de financement a été accepté à l'unanimité et se divise en trois parties égales soit: \$3,000, à être versés par Lac-Mégantic, \$3,000, à raison de 0.30 per capita pour les autres paroisses du comté, enfin, le comité espère que nos autori-

tés provinciales consentiront à verser la balance soit \$3,000.

NOUVEAU SECRETAIRE-PUBLICISTE

Me Andre Turgeon, avocat de Lac-Mégantic, a accepté d'exercer les fonctions de secrétaire-publiciste du nouveau comité. Il remplace M. Antoine Gaulin de St-Robert qui n'avait accepté cette charge que temporaire-

DEPLIANT TOURISTIQUE

Le comité touristique régional entreprendra sous peu la rédaction d'un dépliant mettant en valeur le potentiel touris-

que non seulement de Lac-Mégantic mais de toute la région. Le tirage de cette publication sera de 5,000 copies et servira de publicité à travers toutes la province. La préparation d'un dépliant complet nécessite, il va sans dire, un appui total de toutes les municipalités intéressées.

RECEPTION CIVIQUE

Les autorités municipales de la ville de Lac-Mégantic ont accepté d'offrir aux membres du comité touristique régional de Frontenac, une réception civique mercredi le 26 février prochain.

Parachèvement de la route Scotstown-Milan

L'honorable Claude Gosselin, député de Compton, faisait parvenir une réponse à la requête du conseil municipal, au sujet du parachèvement de la route Scotstown-Milan dans le comté voisin.

Le député de Compton déclarait que cette année des crédits seront dirigés pour continuer les travaux entrepris l'an dernier pour la réfection de la dite route.

Selon le député de Frontenac M. Fernand Grenier, la partie de cette route Lac-Mégantic-Milan, sera probablement terminée en entier dès cet été.

Remise des trophées à la Caisse d'Etablissement



A la fin de décembre, il y eut remise des trophées aux représentants de la Caisse d'Etablissement les plus méritants pour l'année d'opération 1968.

Cette remise s'est faite au bureau de la Caisse d'Etablissement à l'occasion d'une soirée spécialement organisée à l'intention des représentants et du personnel de la Caisse.

Les trophées furent remis par le président, le Dr Emmanuel Morin aux agents les plus méritants soit:

Le trophée du Président gagné par M. Paul-Henri Thibodeau.

Le trophée du plan d'épargne: gagné par M. Paul-Henri Thibodeau également ainsi que le trophée du placement.

M. Jean-Baptiste Poulin s'est vu remettre le trophée Couture par M. Claude Couture, Direc-

teur du Service Immobilier; et M. Jean-Louis Roy s'est vu remettre le trophée du Gérant par M. Fabien Roy pour la meilleure conservation des affaires au cours de l'année.

Il y eut également remise d'une plaque souvenir à M. Jules Lachance pour avoir vendu "UN MILLION" de certificat d'épargne. A l'absence de M. Lachance c'est son fils qui a reçu la plaque souvenir.

Sur la photo de gauche à droite, nous remarquons: Dr Emmanuel Morin, président; MM. Jean-Baptiste Poulin; Claude Couture et Fabien Roy, gérant.

Cours à l'intention des adultes

Une autre série de cours de recyclage à l'intention des adultes qui désirent parfaire leur formation académique est commencée depuis mardi dernier à Lac-Mégantic.

Ces cours sont organisés par le ministère de la Main-d'Oeuvre du Canada en collaboration avec le Service de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale de l'Estrie.

Les cours pour les adultes portent sur le français, l'anglais, les mathématiques, et les sciences expérimentales au niveau des septième, huitième neuvième et dixième années.

PARADIS SERVICE FINA

153 rue Frontenac Tél. 583-2260 Lac-Mégantic

SPECIALITES

- Alignement et balancement de roues
- Mise au point
- PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES
- SERVICE PROMPT ET SATISFAISANT

CAMILLE PARADIS, propriétaire

REGARDEZ

BONI - POPULAIRE

DES JARDINS

LE MERCREDI A 7 H. 30 P.M. AU **CANAL 7** ET PARTICIPEZ AU CONCOURS

PRIX DE 50.00 — 75.00 — 100.00

à date et de retenir les 3 derniers chiffres

Il suffit de tenir la balance de votre livret de Caisse
BONNE CHANCE

Réginald Bourret, gér. C. Populaire Ste-Agnès

Rosaire Fortin, gér. Caisse Populaire N.-D de F.



Journée d'ouverture sans précédent au Carnaval

Des activités de toutes sortes marqueront cette année l'ouverture du Carnaval de Lac-Mégantic. Des manifestations ont été prévues pour intéresser les personnes de tout âge, dimanche le 2 mars prochain.

OUVERTURE OFFICIELLE

La journée débutera par une MESSE RYTHMEE à 11:30 heures au Centre Mgr Bonin et les gens pourront y assister en tenue sport. A la sortie de la messe, on procédera à la bénédiction de toutes les MOTO-NEIGE rassemblées au Centre Mgr Bonin.

Le 6e Carnaval sera officiellement inauguré à cette occasion par l'ALLUMAGE DU FEU DE JOIE traditionnel.

PARADE DU CARNAVAL

Immédiatement après l'ouverture officielle une grande parade du Carnaval s'ébranlera à partir du Centre Mgr Bonin pour parcourir plusieurs rues de la ville. Cette grande parade comportera plusieurs attractions dont le Bonhomme Carnaval, le corps de Majorettes "Les Marinières", le corps de Cadets "Les Aristos" de Windsor, la Reine du Carnaval 1968, Margot lère, les trois duchesses, des chars allégoriques, des motos-neige, des bouffons et des représentants de chaque sport. Plusieurs personnalités prendront également part à la parade.

Les jeunes qui désirent se costumer pour prendre part à la parade pourront également le faire.

JOURNEE DE MOTO-NEIGE

Tous les propriétaires de moto-neige se formeront ensuite en rallye pour se rendre à la Baie Victoria où se dérouleront les COMPÉTITIONS DE MOTOS-NEIGE organisées par le Club de Motos-Neige de la région de Lac-Mégantic.

Tous les propriétaires de motos-neige sont invités à prendre part à ces compétitions. La population est également invitée à se rendre à la Baie Victoria à cette occasion. Les personnes qui le désirent pourront bénéficier d'un transport gratuit par autobus à partir du Centre Mgr Bonin.

L'admission à la Baie Victoria pour la journée de Moto-Neige sera le port du "Tag-Day" en forme de moto-neige. Ce "Tag-Day" vaut également pour la veillée de danse au cours de laquelle seront remis les trophées aux gagnants des courses de moto-neige. Ces "Tag-Day" sont actuellement en vente par les membres du Club de Moto-Neige de la Région de Lac-Mégantic au prix de un dollar; les enfants de 15 ans et moins seront admis gratuitement sur le terrain de la Baie Victoria pour la Journée de Moto-Neige.

Un souper canadien organisé par les Dames Lacordaire sera servi à la Baie Victoria, suivi d'une VEILLÉE DE DANSE avec les GEMINI 6.

COMPÉTITIONS

Les motos-neige participant aux courses seront réparties en classes selon la puissance du moteur. Il y aura plusieurs courses pour modèles réguliers de différentes catégories, de même que des courses pour versions modifiées et des courses pour les dames.

En tout 48 trophées seront remis aux vainqueurs, au cours de la veillée de danse qui suivra immédiatement le souper canadien préparé par les Dames Lacordaire.

Plusieurs démonstrations de compagnies de motos-neige auront lieu au cours de l'après-midi et les organisateurs promettent d'en faire voir de toutes les couleurs aux spectateurs.

INVITATION

Le Club de Moto-Neige de la Région de Lac-Mégantic et le comité du Carnaval invitent tous les propriétaires de motos-neige à s'inscrire aux compétitions. Des formules d'inscription sont disponibles jusqu'au 1er mars auprès de Mme Jeannine Girard, à la Baie Victoria, RR No 2, Lac-Mégantic. Le coût d'inscription aux courses sera de \$2.00 pour les hommes et de \$1.00 pour les dames.

La population en général est invitée à participer à cette journée en profitant du transport gratuit par autobus.

Denis MOORE, publiciste

Bougie du Carnaval

La vente de la traditionnelle "Bougie du Carnaval" aura lieu samedi le 1er mars prochain entre 5:00 et 7:00 heures du soir. Tous les foyers de la ville seront visités.

Toutes les bougies seront vendues dans des enveloppes scellées au prix de un dollar. Dans certains cas, la cire de la bougie coulera d'une couleur particulière. La bougie rouge vaudra un prix de 100 dollars, les bougies vertes, des prix de 25 dollars et les bougies bleues des prix de 10 dollars chacun. Les gagnants devront se présenter au Centre Mgr Bonin pour réclamer leur prix.

La remise des prix officiellement dimanche le 2 mars, lors de la partie de Hockey Junior. Tout les bougies qui n'auront pas été vendues seront brûlées pour s'assurer que toutes les bougies de couleur étaient bel et bien présentes dans les bougies offertes en vente.

Parmi les vendeurs qui visiteront les foyers, 3 prix seront tirés au hasard, pour une valeur de 25, 15 et 10 dollars respectivement.

Chaque famille est invitée à se procurer sa bougie et se procurer ainsi une chance de remporter un magnifique prix en argent tout en aidant à développer le sport chez nos jeunes.

LE MINI-CARNAVAL c'est pour un MAXI-CENTRE. Pensez-y!

Denis MOORE, publiciste

Résultat des courses d'automobiles de dimanche dernier

Les concurrents suivants se sont classés aux courses d'automobiles de dimanche le 16 février dernier: MM. Raymond Bilodeau de Sherbrooke 5 minutes 15; Armand Simoneau de Lac-Mégantic, 5 minutes 21; M. André Bilodeau de Lambton 5 minutes 25; Aimé Boulet de St-Samuel 5 minutes 27; et Claude Couture de Lambton, 5 minutes 35.

D'autres compétitions sont prévues pour dimanche prochain, alors que les dames pourront concourir. Il est à noter que ce sera le dernier programme de la saison.

CLUB D'AUTOS-NEIGE

Jeudi, rendez-vous au restaurant Chez Maurice, pour le camp de Beaudry Lumber (moto-neige sur remorque), départ à la Baie Victoria à 8 heures. Dimanche 23 février, messe de 11 heures, dîner au camp, randonnée organisée sur les lieux. Dimanche le 2 mars journée d'autos-neige, ouverture du Carnaval de Lac-Mégantic.

La CROIX-ROUGE
est toujours
à l'oeuvre

CHIROPRACTICIEN

HENRI ROY, D.C.

Ajustement des articulations
du corps, pour votre santé

Tous les jours
de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

401, 1ère Ave. - Tél. 288-8852

St-Georges Est

(Bâtiment Gagnon photographe)

Qui sera Reine du Carnaval?

C'est ce que nous saurons lors de la soirée du COURONNEMENT qui aura lieu vendredi le 7 mars, au Centre Mgr Bonin. La soirée du couronnement de la Reine du Carnaval est toujours une activité attendue de la population. Le suspense sera des plus grand encore cette année pendant que durera l'élection de la nouvelle Reine.

Les trois duchesses qui convoitent ce titre sont: Mlle Denise Blais, présentée par le Club Aramis, Mlle Claudette Cameron, présentée par la Commission des Sports du Centre Mgr Bonin, et Mlle Nicole Fillion, présentée par le Corps de Majorettes "LesMarinières".

La Reine sera élue au moyen de capsules que les trois Duchesses se mériteront selon le nombre de billets qu'elles auront vendus. La soirée du Couronnement se déroulera au son de la musique d'un orchestre populaire.

TIRAGE DE LA MOTO-NEIGE

Rappelons qu'une magnifique Moto-Neige de marque BOA-SKI sera décernée au détenteur d'un billet valable également pour le MAXI-BINGO du Carnaval, mercredi, le 5 mars.

Chaque billet donnera droit à 15 tours de bingo et tous les gagnants à chaque tour pourront se mériter de magnifiques prix de valeur. De plus des prix en argent seront attribués aux différents "marathons" qui seront joués au cours de la soirée. Les cartes de marathon se vendront 25c l'unité. Les gens qui n'ont pas de billets pour le Maxi-Bingo pourront s'en procurer à l'entrée. Les cadeaux qui seront attribués lors de ce bingo sont présentement en montre au magasin Continental.

C'est au cours de ce MAXI-BINGO que nous connaissons le nom de l'heureux gagnant de la magnifique moto-neige "BOA-SKI", présentement en montre à l'Aréna du Centre Mgr Bonin. De plus, si le gagnant est présent lors du tirage il se méritera un costume de moto-neige. Deux prix de présence d'une valeur de \$50.00 seront également tirés au cours de ce Maxi-Bingo.

Des billets pour le tirage et le Bingo sont encore disponibles auprès des Duchesses et des membres de leur organisation. Chaque duchesse a une couleur de billet distinctive qui la caractérise. Nous vous invitons à encourager toutes les duchesses.

FILM POUR ENFANTS

Dans les cadres du CARNAVAL, un magnifique film sera présenté aux enfants de 6 à 15 ans, samedi, le 8 mars, à 2 heures au Cinéma Mégantic.

Le film à l'affiche sera "LA PANTOUFLE DOREE" en couleurs, plus un court métrage comique.

A cette occasion les enfants seront transportés gratuitement au Cinéma par autobus, à partir du Centre Mgr Bonin. Le prix d'entrée au cinéma pour ce grand film sera de 25 sous. Ce prix est minime si l'on considère que les enfants seront transportés gratuitement par autobus.

L'invitation est lancée à tous les jeunes désireux de passer un après-midi divertissant.

Le départ par autobus se fera à 1 h. 30 au Centre Mgr Bonin.

Denis MOORE, publiciste

de **Kuyper**
le gin
au grand
cœur

DEPUIS 1895

JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC

Breuvages
LUCKY ONE

LIVRES
A DOMICILE

SIGNEZ :
583-0263

18
essences
assorties

RENALD
CHARBONNEAU
agent distributeur
Tél. 583-0263

Lac-Mégantic

Défaite du Royal au main des Maroons 4 - 3



PIERRE ARGUIN REJEAN BEAUDOIN PIERRE FRADETTE

Jeudi dernier, le Royal de Lac-Mégantic visitait les Maroons à Waterloo.

Les Maroons ont débuté en lion en enregistrant 1 point dès les 55 premières secondes de la période initiale: Dupont aidé de Lafrance. A 6:57 minutes Bruno Isabel du Royal égalisait les chances aidé de Dumas et Fradette. 15:35 Paradis assisté de Duquette et Houle donnait l'avance au Royal. 17:34: Arguin, aidé de Beaudoin et Demers, portait l'avance à 2 points. Hébert assiste de Nantel et Courtemanche, diminuait la différence en comptant à 19:20".

A la deuxième période, le jeu fut beaucoup plus ouvert et plus rude. Malgré les attaques répétées de part et d'autre, un seul point fut enregistré dans

cette période soit celui de Normandin assisté de Lafrance qui égalisait les chances 3 à 3.

A 3 minutes 14 du dernier engagement, Nantel assisté de Denault et Hébert scellait l'issue de la rencontre 4 à 3. Malgré les efforts répétés de la part du Royal, rien ne semblait vouloir aller en leur faveur; il paraissait même que la ligne bleue de la zone des Maroons fonctionnait comme un radar. En effet, il s'ensuivait toujours un haut jeu automatique. Espérons que ceci n'était qu'une expérience et qu'après étude approfondie, celle-ci ne se représentera pas.

Punitions: Royal: 8 mineures 1 majeure et 1 pour inconduite; Maroons: 7 mineures, 1 majeure

Robert Baron, publ.

Victoire du Royal sur Windsor 3 à 1



BRUNO ISABEL

COCO PARADIS

DUQUETTE

Dimanche après-midi, le Royal allait chercher une autre victoire de 3 à 1 sur les Athlétiques à l'aréna de Windsor.

Ce fut une partie assez rude où le jeu fut très ouvert. Cette partie fut marquée de trois (3) bagarres; d'abord Laflamme et Dumas, ensuite Berthiaume et Houle puis enfin, Castonguay et Marc Paradis. Cette dernière fut sans contredit le meilleur combat. A un moment donné on entendit assez clairement dans la foule "paff": c'était une droite que Paradis venait d'infliger à Castonguay. Paradis n'est pas gros mais il est tout là...

Les pointeurs dans cette partie furent Castonguay aidé de

Jacques, qui donnait l'avance au Windsor. Isabel, de Dumas et Lambert, égalisait les chances; puis Duquette, de Isabel et Lessard, donnait l'avance au Royal et enfin Marc Paradis, aidé de Houle et Morin, scellait l'issue du match en une victoire de 3 à 1.

Notons que les deux clubs ont offert une belle performance pour les spectateurs qui furent tous satisfaits du spectacle qui leur fut offert.

Punitions: Royal: 7 mineures, 3 majeures, 1 inconduite; Athlétiques: 5 mineures, 3 majeures et 1 inconduite.

Robert Baron, publ.

bel, secondé de Dumas et Fradette, frappait de nouveau la cible 48 minutes plus tard. Ensuite, ce fut Houle de Morin et Tanguay à 16:24" puis Fradette de Perron et Beaudoin à 17:18" et enfin Paradis, de Fradette à 19:34".

Cette partie fut tout à l'honneur du Royal qui domina le jeu. Espérons que le Royal gardera cette fougue et qu'il nous offrira d'aussi bonnes parties que celle-ci lors des séries qui s'en viennent à grands pas.

Punitions: Royal: 6 mineures et 2 majeures; As: 5 mineures, 2 majeures et 2 d'inconduite.

Robert Baron, publ.

Plusieurs inscriptions au tournoi du hockey mineur

C'est avec une très grande joie que les organisateurs du grand Tournoi Annuel du Hockey Mineur constatent l'intérêt toujours grandissant de notre Tournoi.

Présentement, des demandes d'inscription viennent d'un peu partout soit: East Hereford, Coaticook, East-Angus, Lambton, St-Ludger, Berlin Maine, Cookshire, St-Sébastien, La Guadeloupe etc... Si les inscriptions continuent à ce rythme, les organisateurs seront certainement obligés de refuser des Clubs.

Cette année, le Comité du Hockey Mineur veut faire de ce septième Tournoi, un succès jamais vu auparavant. Pour cela, elle demande le concours de toute la population afin que cette dernière garde la fin de semaine du 14-15 et 16 mars pour venir assister très nombreux à ce Tournoi.

Le publiciste

Brillante victoire du Royal sur les As



JEAN-ROCH LESSARD ALAIN DUMAS DENIS HOULE

Vendredi dernier, le Royal recevait les As de Magog au Centre Mgr Bonin.

A 5 minutes 3 secondes de la première période, Alain Dumas aidé de Isabel et Lambert, don-

nait l'avance au Royal. A 6:35" Mario Lambert aidé de Dumas et Lessard portait la différence à 2 points. A 11:8", Jean-Roch Lessard dit le Pacifique, a démontré à Touchette des As qu'il n'aimait pas se faire piler sur les pieds. Espérons que Touchette a pris sa pilule et que la prochaine fois, il sera plus poli envers Jean-Roch. A 16:54" Jutras, aidé de Boisvert et Perron, diminuait la marge à un seul point.

Dès la 19e seconde du 2e engagement, Isabel comptait aidé de Tanguay et Lessard. A 5:30", avec l'aide de Dumas et Lambert, Denis Houle ajoutait à l'avance du Royal. A 15:30", Marc Paradis, Lessard et Tanguay rendaient l'avance plus confortable.

La troisième période fut dominée par le Royal qui a enregistré quatre buts dans les six dernières minutes de jeu. D'abord, à 13:8", Bonsant, Frappier et Touchette comptaient le dernier but des perdants; puis Isa-

Le Centre vous informe

Que le Carnaval de Lac-Mégantic approche à grand pas et d'après l'enthousiasme des gens, ce Carnaval sera très certainement un grand succès.

Que la grande vente des Bougies du Carnaval aura lieu samedi le premier mars entre 5:00 et 7:00 P.M. Nous aurons \$200.00 à gagner.

Qu'il y aura une grande danse guenilloux, samedi soir le 22 février au Centre pour les adolescents.

Que présentement trois jolies Etudiantes vendent des billets pour le Go-Go Bal du Carnaval.

Qu'il y aura \$500.00 de Trophées pour les gagnants de la journée des motos-neige à la Baie Victoria, dimanche le 2 mars.

Que dimanche le 23 février aura lieu la troisième partie de la semi-finale entre les Equipes de Grenier-Fontaine et les Aramis.

Que l'équipe de Hockey Etoiles Bartam de Thetford-Mines la semaine dernière.

3778 Québec Central

Tél. 583-0444



JACQUES & FRERES INC.

LAC-MEGANTIC

Résidences Funéraires

LAC-MEGANTIC
3800, Québec Central
583-0445
ST-LUDGER
Rue Du Moulin
ST-SAMUEL
Rue Principale

LAMBTON
114, Principale
486-2546
COURCELLES
Rue du Couvent
ST-SEBASTIEN
Rue Principale

NOUS VOUS INVITONS A VENIR VOIR NOS NOUVEAUX MODELES

'69



CHEZ VOTRE

CONCESSIONNAIRE

Station de Service Labbé

4778 rue Laval - Tél. 583-0516 Lac-Mégantic

SERVICE D'ENTRETIEN
ET DE REPARATIONS
PRIX SPECIAUX SUR
MODELES USAGES



Vente DE DÉMÉNAGEMENT

CHEZ

Claude Béchard

spécialiste en fourrure



EPARGNEZ

ACHETEZ à de
meilleurs PRIX

FINANCEMENT facile sans frais

- IL COUPE SES DEPENSES
- IL COUPE SES PRIX

Claude Béchard, fourrures

Maintenant déménagé à 3024 rue Agnès Tél. 583-2088

Claude Béchard se rend à Montréal chez un grossiste à chaque semaine.

Ses clients peuvent en profiter pour en faire un meilleur choix directement du fabricant

50%

de REDUCTION sur
MANTEAUX neufs
et sur tout genre de
réparations de fourrure

Une autre victoire pour le Yves Carrier Meubles

L'équipe de Ballon-Balai, le Yves Carrier Meubles de St-Ludger, s'est assuré en fin de semaine le Championnat de la ligue de Ballon-Balai Régional en écrasant l'équipe de l'Hôtel Frontenac au compte de 5 à 0.

Les buts du Yves Carrier ont été comptés par Gaétan Morin (2), D. Hamel (2) et R. Dallaire. Aucune punition a été donnée durant cette partie par les officiels qui étaient MM. Jean-Luc Duquette et Donat Grenier.

La deuxième partie qui mettait aux prises l'équipe des Cougars et le Magasin Continental. Cette dernière équipe a gagné par défaut étant donné que l'équipe Magasin Continental ne s'est pas présentée à cette partie. La raison de leur refus vient d'une décision lors de la réunion de la Ligue de Ballon-Balai de jeudi dernier où il a été décidé de reprendre une partie de Ballon-Balai entre les équipes des Cougars et le Magasin Continental à la fin de la saison. L'équipe du Magasin Continental n'approuvant pas cette décision du Comité de la Ligue a décidé de retirer son équipe du jeu. Ce retrait sans aucune raison valable sera étudié lors de la prochaine réunion de la Commission des Sports de Lac-Mégantic. Si ce Club ne peut pas apporter de raison sérieuse au retrait de leur équipe, les joueurs peuvent se voir suspendus de tout sport organisé à Lac-Mégantic pour une période de deux (2) à trois (3) ans; ceci autant pour les Ligues régulières que pour les Tournois.

Une décision finale sera prise lors de cette réunion. Les membres de la Commission des Sports comptent beaucoup sur l'esprit sportif des joueurs du Magasin Continental pour revenir au jeu dimanche le 23 février.

Voici l'horaire des parties au programme:

à 7.00 P.M.
Continental vs
Yves Carrier
à 8.00 P.M.
Hôtel Frontenac vs
Les Cougars

POSITION DES CLUBS
Yves Carrier Meubles 18
Magasin Continental 10
Les Cougars 8
Hôtel Frontenac 4



A Lac-Mégantic

Tournoi du hockey mineur 14-15-16 mars

En cette fin de semaine l'arena du Centre Mgr Borin sera envahi par 400 jeunes joueurs de Hockey venant de tous les coins de notre région. Comme par les années passées, nous aurons la participation des équipes de Hockey, calibre Mosquito (8-10 ans), Pee Wee (10-12 ans), Bantam (12-14 ans), Midget (14-16 ans), et Juvenile (16-18 ans).

Plusieurs trophées seront accordés aux gagnants des différentes catégories.

L'an passé, les équipes de Lac-Mégantic avaient remporté les victoires dans chaque classe. On peut être assuré, lors du prochain Tournoi, que toutes les équipes de la région vont faire leur possible afin de ravir ces Trophées.

Toutes les paroisses intéressées à inscrire une équipe dans les différentes catégories pourront communiquer immédiatement avec le Centre de Loisirs Mgr Borin à 583-0630 et demander M. Gerald Rodrigue ou M. Bertrand Beaulieu.

Lors du Prochain Tournoi, les responsables espèrent briser le record d'assistance de l'an dernier en dépassant le nombre de 4,000 spectateurs.

Que tous gardent leur fin de semaine du 14-15 et 16 mars prochain pour assister à ce grand Tournoi annuel.

Le publiciste

Horaire des activités du Centre

VENDREDI, 21 FEV.

7 h. 30 à 11 h. p.m. Le Marinier
8 h. à 10 h. p.m. Hockey Midget (St-Sebastien vs Lac-Mégantic)

SAMEDI, 22 FEV.

8 h. 00 à 12 h. 00 a.m. Hockey mineur
1 h. 30 à 3 h. 30 p.m. Patin sur glace
2 h. 00 à 5 h. 00 p.m. Le Marinier
1 h. 00 à 5 h. 00 p.m. Quilles
7 h. 00 à 11 h. 00 p.m. Quilles
7 h. 00 à 11 h. 00 p.m. Hockey juvénile
8 h. 30 à 11 h. 30 p.m. Danse Gueulottes

DIMANCHE, 23 FEV.

11 h. 00 à 12 h. 30 a.m. Hockey Midget
1 h. 30 à 4 h. 00 p.m. Patin sur glace
1 h. 30 à 4 h. 00 p.m. Hockey Juvenile (St-Méthode vs St-Samuel)
1 h. 00 à 3 h. 30 p.m. Hockey Juvenile (Aratus vs Donat Grenier)
1 h. 00 à 5 h. 00 p.m. Quilles
7 h. 00 à 11 h. 00 p.m. Quilles
7 h. 00 à 8 h. 00 p.m. Ballon-balai (Continental vs Yves Carrier)
8 h. 00 à 9 h. 00 p.m. Ballon-balai (Hôtel Frontenac vs Cougars)

LUNDI, 24 FEV.

6 h. 30 à 9 h. 00 p.m. Pratique corps de majorettes
9 h. 00 à 11 h. 00 p.m. Gymnase libre pour pratique des sports

MARDI, 25 FEV.

6 h. 00 à 8 h. 00 p.m. Sports étudiants garde-malades
8 h. 00 à 9 h. 30 p.m. Ballon-volant féminin
9 h. 30 à 11 h. 00 p.m. Gymnase libre pour pratique des sports
8 h. 30 à 11 h. 00 p.m. Hockey Junior (Magog vs Royal)

MERCREDI, 26 FEV.

7 h. 30 à 9 h. 00 p.m. Ballon-volant masculin
9 h. 00 à 11 h. 00 p.m. Tennis intérieur
8 h. 30 à 10 h. 00 p.m. Patin sur glace

JEUDI, 27 FEV.

7 h. 00 à 11 h. 00 p.m. Gymnase libre pour pratique des sports.

DOW standard de qualité



La médaille d'or. Dow remporte en Allemagne la médaille d'or aux Olympiades mondiales 1968 de la bière, pour l'excellence de la pureté, de la saveur et de la qualité.

Pour ce concours, en plus de la bière Dow, on avait réuni en Allemagne 81 bières de toutes les parties du monde. Un jury indépendant composé d'experts internationaux dégustateurs de bières, a soumis toutes ces bières à 21 épreuves rigoureuses. Et avec quel résultat! Pour sa pureté, sa saveur et sa qualité, ils ont décerné à Dow le grand prix, la remarquable médaille d'or.

Dans toute l'histoire des concours internationaux, jamais une bière canadienne n'avait si admirablement réussi!



DOW, la bière médaille d'or, standard de qualité et de bon goût.

LAURENT



LAURENT DUQUETTE

Voici l'une de nos beautés
Ce que l'on peut avouer
Il adore le sexe opposé
C'est pour cela qu'il est aimé

Tu sais donner le bonheur
Tu es du genre batailleur
Celui qui a affaire à toi, le soir
Se ramasse le lendemain matin
Avec un oeil au beurre noir

Comme tu es colosse
On peut s'attirer quelques bosses

Tu as toujours raison
Où si non, attention,

Une fille avec toi
Se sent en sécurité
Tu sais te faire aimer
On n'en doute pas

Si tu continues
Tu ne pourras jamais rester dans la rue

Tu te fraies un long chemin
Pour une carrière sans fin

Tu nous fais honneur
Ne cesse point de le faire
Tu sais affronter chaque heure
D'une pleine joie, sans te taire

Danielle LERICHE

La situation de la
Ligue Junior "B" des
Cantons de l'Est

LIGUE JUNIOR "B" des Cantons de l'Est					
Asbestos	25	22	8	5	105 114 40
Waterloo	25	21	10	4	126 103 47
Lac-Mégantic	25	19	11	5	139 105 43
Granby	26	15	17	4	121 146 34
Windsor	25	12	19	4	129 153 28
Magog	25	4	26	3	81 193 11

Il est à noter que le Royal n'est qu'à 6 points de la tête et à 4 points de Waterloo; cependant, le Royal et Asbestos ont une partie de plus à jouer que Waterloo.

Il ne reste que cinq (5) parties à être disputées dans cette Ligue par le Royal soit 2 sur sa patinoire et 3 à l'extérieur. Advenant, des victoires consécutives, le Royal pourrait bien se classer n'anticipons pas d'avantage le classement final mais nous pouvons toujours demeurer optimiste pour une deuxième position.

Vendredi, 21 février:
Mégantic vs Windsor

Dimanche 23 février:

Mégantic vs Granby

Notons que MARDI le 25 février, Lac-Mégantic recevra les As de Magog à 8.30 P.M.

Robert BARON, publiciste

" JOS "



PIERE ARGUIN

Je vous présente Jos
Qui n'est pas très gros
Mais un très bon joueur
Un formidable meneur

Il apprécie chacun de ses gestes
Qu'ils soient bons ou mauvais
Lui il le sait
Il se sent au paradis terrestre

Il est très savant
Même trop intéressant
Ce ne sont pas des "à croire"
Qu'est tout ce savoir

Il ne sait pas mentir
A ce qu'on peut dire
Il ne faut croire surtout pas
Ce que l'on dit de cela

D'une voix gentille surgit
Le joli nom de "Mimi"
La belle et douce fille
Qui dans le coeur de Jos brille

Il ne perd pas son temps
Avec tout ce cran
Qui s'accorde très bien à lui
J'y ai pensé aujourd'hui.

Danielle LERICHE

Courses sur glace

Voici les résultats des courses du 9 février:

M. Armand Simoneau de notre ville, s'est classé premier aux courses sur glace de cette semaine. M. Simoneau a réussi le parcours en 5 minutes 16 secondes; M. Hervé Bilodeau de Sherbrooke s'est classé deuxième avec 5 minutes 21 secondes; M. Aimé Boulet de St-Samuel 3e avec 5 min. 22½ sec.; M. Raymond Blais de N.-D. des Bois 4e avec 5 min. 26 sec. et M. Raymond Bilodeau de Sherbrooke, 5e avec 5 min. 32 secondes.

MM. Claude Couture, André Bilodeau, Ghislain Giroux, J.-Charles Paradis, Renaud Couture, Philippe Roy, Jean-Paul Roy participaient aussi à la course.

La semaine prochaine, soit le 16, d'autres courses auront lieu et les concurrents se partageront 5 bourses dont la première est fixée à \$40.00 et en plus le premier gagnant recevra un magnifique trophée.

Donc, invitation à tous, dimanche, pour la prochaine course d'automobiles sur le lac Mégantic à la Baie Victoria.



STATION DE SERVICE **MARC LAPOINTE**

Alignement et balancement de roues — Pneus neufs — Rechapés
NOUS FAISONS DES CLEFS DE TOUS GENRES

145 LAVAL

LAC-MEGANTIC

TEL. 583-1818

Au hockey mineur

Les catégories Mosquito et Pee-wee entreprendront cette semaine leur dernière semaine d'activité du calendrier régulier pour la saison 68-69.

Voici le classement dans la ligue Mosquito: Toronto, 36 points, Canadien 25, Détroit 11 et Chicago 5.

Dans la ligue Pee-wee est en tête avec 27 points suivi de Détroit avec 25, Chicago 20 et Canadien avec 4 seulement.

LIGUE MIDGET

St-Sébastien prend les devants

Le Midget de St-Sébastien a pris les devants 1 à 0 à la suite d'une victoire de 4 à 2 sur le Midget de Lac-Mégantic. Michel Dion a dirigé l'attaque des siens avec 2 buts, les autres compteurs du St-Sébastien sont Martial Lacroix et Luc Paré. Jean-Marc Frank et François Durand ont répliqué pour Lac-Mégantic. St-Sébastien a de plus affirmé qu'il terminerait cette série 2 de 3 lors de leur prochaine rencontre contre l'équipe de Lac-Mégantic. La série semi-finale "A" qui devait avoir lieu entre les équipes de Lambton et Scotstown a été annulée et sera reprise à la fin de la série si nécessaire. Les prochaines rencontres des séries semi-finales "B" aura lieu vendredi à 8 heures entre le St-Sébastien et le Lac-Mégantic tandis que la série semi-finale "A" débutera dimanche à 11 heures de l'avant-midi alors que Lambton visitera Scotstown.

Voici le classement des 10 premiers compteurs:

	B	A	Pts
Martial Lacroix	15	7	22
Mario Grimard	14	8	22
François Blais	13	8	21

Luc Paré	14	6	20
Alain Lizotte	8	12	20
Michel Dion	6	9	15
Denis Lapointe	10	4	14
Martin Lacroix	4	10	14
Claude Lizotte	6	7	13
François Fortin	9	4	13

LIGUE BANTAM

Voici les 10 premiers compteurs:

	B	A	Pts
Daniel Sirois	36	28	64
Bernard Demers	38	19	57
Timmy Fortier	28	28	56
Robert Leblanc	25	23	48
Marc Beaudoin	17	11	28
Gaétan Vallée	3	22	25
Denis Blais	11	11	22
Jean Mercier*	10	12	22
Gaétan Loriche	10	12	22
Paul Legendre	9	9	18

* Suspendu pour une partie.



AVIS

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

COMTE FRONTENAC

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
Boulet, Gaston.	St-Samuel Sta Ste-Cécile de Whitton	Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC

BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 2027
QUÉBEC 2



Centre de Main-d'oeuvre du Canada



un chaînon vital

entre

l'employeur et le travailleur

Les services d'un conseiller en main-d'oeuvre. Un vaste réservoir local, régional et national de chercheurs d'emploi; voilà ce que vous trouverez.

au



Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

Hôtel de Ville, rue Stearns, Lac-Mégantic

Tél. 583-2200

POILS SUPERFLUS enlevés
au STUDIO de

Mme Jacques Leblanc

diplômée à l'Institut d'Electrolyse de l'Estrie

Conseillère en beauté

"Holiday Majic"

et représentante des vêtements de base

SPENCER et JOUVENCE

Pour rendez-vous, le jour ou le soir, Tél. 583-0203
5284 rue Frontenac — Lac-Mégantic





Regards sur le passé à Lambton

par Marguerite Gagnon

Il y a 60 ans en janvier, décédait Damas Carrier à l'âge de 79 ans. Il était l'époux, à son premier mariage, de Marie Therrien décédée le 13 novembre 1885. Sans s'être inscrit au tableau des avocats, il s'était fait une réputation d'habile plaideur devant les juges de paix. Il était connu dans les environs et donnait du fil à retordre à maint avocat bien avocat bien titré.

En février, il y a 80 ans: L'abbé Louis Belleau était nommé vicaire à Lambton. — M. Ernest Legendre unissait sa destinée à Mlle Fridoline Doyau.

Il y a 40 ans, M. Oliva Dion unissait la sienne à Marie-Laur Bureau.

Il y a 65 ans décédait Charles Bureau, fils de Vital, âgé de 27 ans et demi.

Il y a 60 ans: décédait Honoré Boissonneau, 69 ans.

Il y a 55 ans: MM. Adolphe et Eugène Gagnon entreprenaient la restauration de l'église de St-Gabriel et le clocher de l'église de St-Romain. — Partie de cartes au couvent, recettes \$155.00. Partie récréative: Bertha Gagnon et Bernadette Roberge au piano. Emma Gagnon et Alexandrine Dion jouaient avec art charmant la naïve pièce "Les Bergerettes".

Il y a 55 ans: Le juge Cyrias Pelletier présidait l'enquête dans la cause d'un cultivateur, M. Narcisse Bureau, contre la Cie Brompton, pour dommages causés à sa propriété par les eaux du lac St-François que la compagnie était obligée de tenir à haut niveau pour conduire son bois à ses moulins. MM. Talbot et Guinon, avocats du

demandeur, et Hamel, avocat de la défenderesse.

Il y a 55 ans décédait Eva, 7 ans, fille de M. Floribert Couture et Joseph Henri-Louis, 1 mois, fils de Aimé Fortier.

Il y a 50 ans décédait Mme Ernest Gagnon, née Zélia Lemieux (grippe espagnole), 42 ans. Mme David Bureau née Beaudoin. Sir Wilfrid Laurier, 78 ans (1841-1919); son épouse née également en 1841 décédait en 1921.

Il y a 35 ans: Francis Giguère, 92 ans 4 mois.

Il y a 30 ans, le 10 fév.: Le Pape Pie XI, 81 ans 8 mois.

Il y a 20 ans: Mme Octave Pomerleau, 79 ans, à l'hôpital de Beauceville, inhumée à Lambton.

Il y a 15 ans: Joseph Quirion, 77 ans.

Il y a 10 ans: Annette Roberge, 64 ans.

Il y a 5 ans: Cléophas Morin à Auburn Me, 74 ans. Arthur Labrecque, 89 ans. Pierre Richard, 87 ans.

A St-Sébastien

Dimanche prochain, journée au profit des oeuvres paroissiales

(DNC) — Des prix en quantité, et des grandes valeurs seront distribués durant cette journée de dimanche prochain au profit des oeuvres de la paroisse de St-Sébastien.

Dans l'après-midi à 2h. p.m., un bingo a été organisé, à 6h. p.m. un souper canadien et le soir une partie récréative pour

Obtenez plus pour votre argent

En plaçant au COMPTANT ou en investissant méthodiquement pour vous accumuler un CAPITAL, vous obtenez le même rendement supérieur avec les PLACEMENTS COLLECTIFS INC. Gestion professionnelle et diversification équilibrée — c'est le secret d'un bon placement — c'est notre secret.

Partagez-le avec nous en consultant

Paul-Henri Beaudoin

Représentant

91 rue Cousineau

Tél. 583-2498

LAC-MEGANTIC

les jeunes et les moins jeunes, partie de cartes etc. Prix de présences et de nombreux prix seront attribués aux heureux gagnants. On procédera également au tirage d'un coffre de cèdre, dont les billets sont en vente depuis quelque temps.

MASCARADE

La mascarade de vendredi dernier a remporté un succès monstre, en effet plus de 1000 personnes se sont présentées à la fête. Les responsables de l'O.T.J. profitent de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont répondu à leur appel, et ils désirent signaler la présence d'un bon groupe de personnes de St-Romain. En retour, à la fête de samedi, St-Romain recevait un fort contingent de St-Sébastien.

Ligue Féminine Grosses Quilles Chevaliers Colomb

POSITION DES EQUIPES	
Comptoir du Disque	65
Mégantic Manufacturing	50
Dodier et Frères	34
G. G. Lunch	11

Plus haut triple	
Thérèse Bédard	506
Plus haut simple	
Lauriette Grenier	186
Plus haut triple d'équipe	
Comptoir du Disque	2493
Plus haut simple d'équipe	
Comptoir du Disque	904

Ligue Mixte Grosses Quilles Chevaliers Colomb

POSITION DES CLUBS	
Chevaliers Colomb	51
Mégantic Transport	50
Mégantic Manufacturing	40
Hôtel Frontenac	19

Plus hauts triples	
Yvon Couture	581
Nicole Bolduc	448
Plus hauts simples	
Jules Bégin	231
Pierrette Latulippe	179
Plus haut triple d'équipe	
Mégantic Transport	2828
Plus haut simple d'équipe	
Mégantic Transport	972

Ligue Mixte Petites Quilles Chevaliers Colomb

POSITION DES CLUBS	
Ferronnerie Audet	45
Chevaliers Colomb	40
Le Pigalle	34
Les Aramis	25

Plus hauts triples	
Félicien Lacroix	439
Micheline Giroux	382
Plus hauts simples	
Paul Grégoire	165
Gaby Audet	153
Plus haut triple d'équipe	
Les Aramis	2238
Plus haut simple d'équipe	
Les Aramis	779

Secrétaire Trés.
Micheline GIROUX

Saint-Ludger

(Suite de la page 14)

Goguettes
Réjeanne Hamel 168
Nicole Hamel 115

Plus hauts triples
chez les femmes:

Hôtel Tanguay
Ghislaine Poulin 438
Solange Lapierre 426

Sportives

Bernadette Rodrigue 417
Rolande Bolduc 402

Carroussel

Josette Poulin 375
Micheline Létourneau 363

Goguettes

Réjane Hamel 395
Nicole Hamel 312

Rencontres

Hommes vs Femmes:
Simples:

Guy Hamel 141
Rosaire Lapierre 139

Ghislaine Poulin 165
Emilienne Lapierre 142

Triples:

Adrien Bolduc 383
Guy Hamel 380

Ghislaine Poulin 444
Emilienne Lapierre 411

Equipes de deux
en relève:

Paré - Pépin 626
et Hamel - Châteaufort 486

Poulin 479
et Lapierre - Hamel 488

Paré - Pépin et
Hamel - Châteaufort

En relève 148 166
Total 774 652

Poulin et Lapierre - Hamel
En relève 182 186

Total 660 668

Paré - Pépin et
Boisvert - Brochu

Double 534 610
Relève 213 188

Total 747 798

Lapierre - Hamel et
Bizier - Nadeau

Double 588 485
Relève 204 124

Total 792 609

Les gagnants rencontreront
une nouvelle équipe mercredi

pour les dames et dimanche pour
les hommes.

Ne manquez pas la semaine prochaine
cette démonstration de la fameuse

LAVEUSE - ESSOREUSE

HOOVER

par

M. Marcel

BOILY

représentant de

HOOVER

LAVE

24 lbs

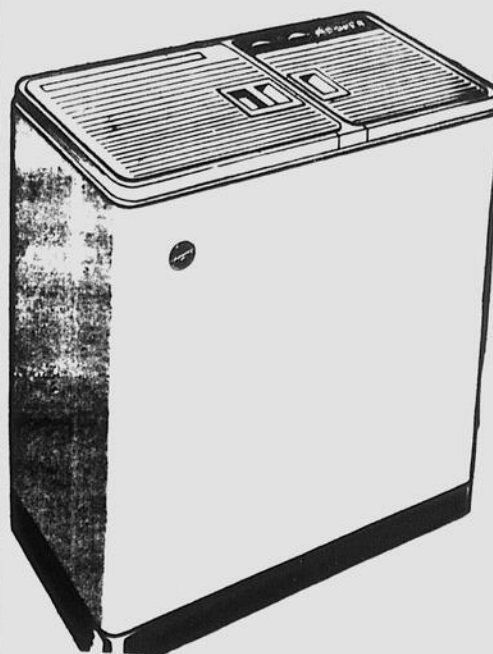
de

LINGE

dans

30

minutes



- Mobile et peu encombrant
- 9 gallons d'eau suffisent
- Rinçage et essorage rapides
- Pas de tuyauterie spéciale
- Rapide et efficace

CHEZ VOTRE MARCHAND

Yves Carrier

MARCHAND DE MEUBLES

TEL. 58

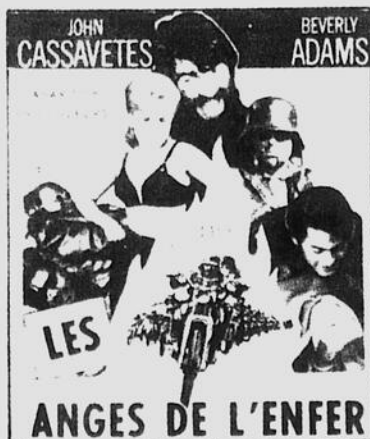
SAINT-LUDGER

AU NOUVEAU

CINÉMA MEGANTIC

Présentement à
l'affiche
jusqu'à samedi

Fév. 23-24-25
Dim. Lun. Mar.



UNE SOIREE AU CINEMA MEGANTIC C'EST
BEAUCOUP PLUS QUE DE VOIR UN FILM
L'ATMOSPHERE VOUS DELASSE ET VOUS REPOSE

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 19 février 1959)

LE FEU DETRUIT UN EDIFICE RUE FRONTENAC

Le feu détruit un imposant édifice de la rue Frontenac, menaçant de conflagration une partie du quartier centre. M. J. Aristide Roberge est le propriétaire de cette propriété et quatre familles sont sans abri en cette nuit tragique. La centrale téléphonique, la Pharmacie Comtois sont la proie des flammes. On estime à environ \$150,000.00 les pertes causées qui sont en partie couvertes par les assurances.

PRESIDENT DE LA CAMPAGNE DE LA CROIX-ROUGE

M. Guy Legendre de notre ville a été appelé à la présidence de la campagne de la Croix-Rouge dans la division de Frontenac, succédant à M. Armand Morin.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le maire J. Armand Drouin informe ses collègues qu'il a formé ses différents comités qu'on désignera désormais sous le nom de Commissions; qu'il a nommé maire-suppléant l'échevin Gérard Boulet pour les prochains trois mois.

DECES

A St-Romain, est décédée Mme Louis Roy, née Gisèle Talbot, à l'âge de 31 ans.

A St-Ludger est décédé après quelques jours de maladie M. Camille Blais, à l'âge de 74 ans et 10 mois.

A Farnham est décédé M. Albert Tremblay, autrefois de Lac-Mégantic. Il était âgé de 74 ans.

NAISSANCES

Marie, Gisèle, Johanne, fille de M. et Mme René Bédard (Jeanne Grenier) de St-Jean Vianey.

Joseph, Rénald, André, fils de M. et Mme Julien Lacasse (Rose-Hélène Pépin).

Joseph, Deris, Jean enfant de M. et Mme Fidèle Boulanger (Yolande Mahtieu) de St-Romain.

Marie, Josée, Viviane, enfant de M. et Mme Roger Duchesneau (Monique Roy).

IL Y A VINGT ANS

Un généreux octroi provincial de \$30,000.00 est accordé à la Commission Scolaire de Springhill, pour la construction d'une école dans le village. — Une propriété appartenant à M. Albert Blais est menacée de destruction par le feu. Les dommages sont assez considérables. — Le brigadier Michel Bennett MacDonald succombe à l'hôpital Queen Mary de Montréal aux atteintes d'une maladie qui le minait depuis son retour d'outre-mer. Il était âgé de 44 ans et 6 mois. — A Boston Mass., est décédée Mme Achille Beauchemin à l'âge de 80 ans. Elle était la sœur de M. J. Henri Laporte et de Mme J. B. Charrest. — Mlle Lucienne Ferland, fille de M. et Mme Ferdinand Ferland prononce ses vœux perpétuels chez les Soeurs Immaculée Conception. — A Welland Ont., est née Marie, Irène, Suzanne, enfant de M. et Mme Albert Payeur (Thérèse Bellefleur). — La température se fait belle, puis froide et même très froide avec de grands vents, de la poudrière et de la rafale.

Saint-Ludger

STATISTIQUES PAROISSIALES

(DNC R.P.) — Selon un rapport rendu public, il y a eu au cours de l'année écoulée, à St-Ludger, 25 naissances, 14 mariages et 9 sépultures. La population comprenant 281 familles se répartit comme suit: Gayhurst, sud-est, 40 familles, population 229; village côté nord, 57 familles, population 302; Rishborough, 181 familles population 952, totalisant 1483 personnes.

LOCATAIRES réveillez-vous.

POURQUOI PAYER PAYER LA MAISON DES AUTRES ?

Nous vous fournirons gratuitement tous les renseignements pour devenir propriétaire

CONSULTEZ :

LES CONSTRUCTIONS BRUNO CLOUTIER ENR.

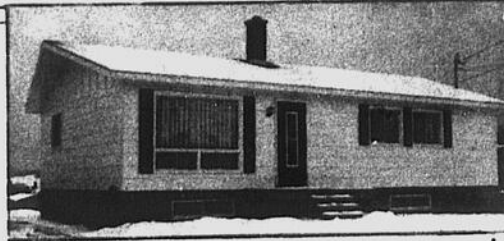
Les constructions Bruno Cloutier continuent leur programme de construction de maisons résidentielles convenant à toutes les bourses.

A LAC-MEGANTIC ET DANS LES VILLAGES DE LA REGION

Bruno Cloutier, prés.
Tél. 583-1149

J.-Guy Cloutier, v.-prés.
Tél. 583-2080

Gaston Cloutier, v.-prés.
Tél. 583-2531



NAISSANCE

Lisanne Brochu, 4½ ans et sa sœur Christine, 3½ ans, enfants de M. et Mme Lionel Brochu (Carmélia Rodrigue) sont heureuses d'annoncer la naissance de Marie Thérèse Nathalie, née le 11 janvier à l'hôpital de Lac-Mégantic. Elle pesait 7 livres et 4 onces et mesurait 19½ pouces. Le baptême a eu lieu le 19 janvier après la grand-messe à l'église de St-Ludger et la maman portait l'enfant aux fonts baptismaux tandis que M. et Mme Adrien Blais, oncle et tante du bébé agrissaient comme parrain et marraine. M. le curé Châteauevert présidait la cérémonie. Lisanne et Christine ont suivi avec intérêt l'administration de ce sacrement à leur petite sœur, accompagnées de Jeannine, Monique, Lise et Solange Blais.

Félicitations aux heureux parents.

CHEZ LES DAMES FERMIERES

Plus de cent dames s'étaient rendues à la réunion mensuelle de janvier, sous la présidence de Mme Lucien Cliche. Après avoir expédié les affaires de routine, Madame la Présidente fit raconter à quelques dames choisies au hasard, la manière dont elles avaient réussi à passer de belles fêtes malgré la mauvaise température qui confinait tout le monde à la maison. Ce fut un moment très intéressant et toutes ont bien ri même si Mme Fernande n'avait pas trouvé cela drôle du tout de se faire voler cinq délicieux pâtés à la viande.

Il fut question d'organiser une autre parade de mode, au début de l'été, cette initiative ayant été hautement appréciée. Un groupe de dames se rendront à Montréal au début de février visiter le Salon de l'Agriculture et admirer tout ce qui est exposé en plus de profiter des conseils et conférences qui seront données à cette occasion.

Pendant que des expertes préparaient café et goûter, d'autres firent valoir leur talent de chanteuses dans des chants de

folklore et populaires. Glisser le piano sur la scène ne prit qu'une seconde et Mme Rolande s'improvisa accompagnatrice et invita toutes ces dames à chanter et à répondre aux chansons, ce que chacune fit avec plaisir. Une fève cachée dans le gâteau alla à Mme Grégoire qui fut couronnée séance tenante "Reine des Fermières" et vint s'asseoir à la place d'honneur qui lui revenait.

De nombreux articles avaient été apportés tant pour le concours du mois que pour les articles divers et de beaux prix furent attribués. Enfin, comme toute bonne chose a toujours une fin, il fallut bien se séparer mais avec promesse de se retrouver aussi nombreuses et gaies à la réunion de février.

CLUB DE CARTES

Mme Adélaïde Faucher a été choisie Reine des Cartes à une réunion de ce club. Nos félicitations.

SALLE DE QUILLES

"LE SPORTIF"

Voici les derniers résultats des rencontres en équipe:

Plus hauts simples

chez les hommes:

Supertest

Ghislain Poulin

Henri Boisvert

Café Paré

Philippe Cliche

Normand Paré

Les Cadets

Donald Bégin

Renaud Bolduc

190

174

169

159

168

163

Doyon

Martial Veilleux

Gilles Mathieu

Aramis

Rosaire Boisvert

Benoît Quirion

Larochelle

Yvan Carrier

Rosaire Godbout

191

179

172

145

197

181

Plus hauts triples

chez les hommes:

Supertest

Ghislain Poulin

Henri Boisvert

Café Paré

Philippe Cliche

Normand Paré

Les Cadets

Donald Bégin

Adrien Bolduc

Doyon

Martial Veilleux

Anatole Lessard

Aramis

Rosaire Boisvert

Benoît Quirion

Larochelle

Yvan Carrier

Lionel Brochu

412

399

476

473

Plus hauts simples

chez les femmes:

Hôtel Tanguay

Ghislaine Poulin

Diane Tanguay

Sportives

Bernadette Rodrigue

Rolande Bolduc

Carroussel

Micheline Létourneau

Josette Poulin

169

155

154

146

135

134

(Suite à la page 13)

VOTRE CONCESSIONNAIRE DE TRACTEURS et EQUIPEMENT FORD EST VOTRE AMI PRECIEUX

VENTE et SERVICE

SOUFLEUR A NEIGE — REPARATIONS TRACTEURS AUTOMOBILES



GARAGE DUMAS ENRG.

6465 rue Salaberry

Tél. 583-2264

LAC-MEGANTIC

REPRESENTANT DES PRODUITS DE LAVAL

Victor Campeau

Entrepreneur en

Plomberie et Chauffage

VENTE ET SERVICE

Estimé gratuit

34 Rue Jeanne Mance

Tél. 583-2770

LAC-MEGANTIC

Pour vous mieux renseigner, postez ce coupon tout de suite.

RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC, HÔTEL DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC.

Je désire me renseigner sur les avantages de l'Assurance-récolte du Québec afin d'assurer à temps mes récoltes de 1969.

Veillez m'adresser votre brochure.

Veillez demander à votre représentant de communiquer avec moi.

MON NOM

MON ADRESSE

TÉLÉPHONE

je
veille
au grain

Décès de Mme Alphonse Allard

Woburn — A l'hôpital Youville de Sherbrooke décédait le 7 janvier dernier Mme Alphonse Allard, née Zénaïde Lavigne à l'âge de 88 ans et 5 mois à la suite d'une longue maladie.

La paroisse de Woburn perd une de ses plus vieilles paroissiennes par la mort de cette octogénaire, seule survivante de la famille Lavigne.

Elle laisse pour la pleurer ses fils: M. et Mme Adolphe Allard

(Simone Lorange) de Lac-Mégantic, Séraphin Allard (Jeanne Compagna) de Woburn; ses filles, M. et Mme Louis Coulombe (Alphonsine) du Cap-de-la-Madeleine, Mme Sévère Lévesque (Marie) du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Charles Rhivierge (Thérèse) de Port Colborne, Ont., M. et Mme Maurice Nantel (Lucille) de Los Angeles, M. et Mme Séraphin Rodrigue (Alma) de Woburn, Mme Philippe Garant (Emilia) de Woburn; sa belle-fille Mme Augustin Allard (Dolorès Lavigne) de Lac-Mégantic; ses

beaux-frères et ses belles-sœurs MM. et Mmes Philémon Fortier de Woburn, Joseph Allard de Piopolis, Téléphore Allard de Montréal, Philippe Allard de Manchester, Arthur Allard de Sherbrooke, Mme Amédée Roy de Sherbrooke, le Rév. Père Roger Roy, neveu, stagiaire en Belgique et plusieurs nièces dans la Communauté religieuse Ste-Famille du Sacré-Cœur et plusieurs neveux et nièces des familles Allard et Lavigne, ainsi que cinquante petits-enfants et un très grand nombre d'arrière-petits-enfants.

Un service funèbre a été célébré en la paroisse de Woburn, par M. l'abbé Frs-Xavier Raymond, curé. Les porteurs du cercueil étaient MM. Claude Blanchette, Delphis Allard, Emilien Chouinard, Donald Lavigne, Marcel Gagnard et Emilien Gagnard. La quête a été faite par MM. Claude Blanchette et Donald Lavigne. La direction des funérailles avait été confiée à la maison Jacques & Frères.

C'était le troisième grand deuil dans la famille Allard depuis octobre dernier et le qua-

trième pour la famille de M. Séraphin Allard, puisque Mme Allard perdait une de ses sœurs dans un accident survenu à Montréal en septembre dernier. A la famille éprouvée nous exprimons nos condoléances les plus sincères.



La Protection civile du Québec est un organisme au service des municipalités

Avez-vous peur du gel?



Jean-Paul Raiche, fermier québécois, ne le craint plus.
Beau temps, mauvais temps, son revenu est protégé.

Jean-Paul Raiche possède une ferme importante à Sainte-Perpétue, comté de Nicolet: grande culture, foin, pâturages, vaches laitières. Cet hiver, au cours d'une période de froid vif, le sol gela profondément et monsieur Raiche perdit une partie de son foin.

Dans bien des cas, le gel du sol est un désastre qui entraîne pour le fermier des dépenses supplémentaires et des pertes de revenu. Pas pour monsieur Raiche: comme 19.000 autres fermiers du Québec, il avait en effet la prévoyance de s'inscrire, l'an dernier, à la Régie de l'Assurance-récolte. **Ainsi, il a reçu une indemnité adéquate en compensation de sa perte; et c'est le cas de plus de 8.000 autres fermiers assurés.**

Vos champs gèleront-ils cette année? Peut-être bien qu'oui. Vous ne savez pas ce que réserve la saison 1969. Soyez bon administrateur: protégez votre revenu, assurez vos récoltes contre les éléments de la nature.

L'Assurance-récolte du Québec, l'une des plus généreuses en Amérique, vous protège contre plus de dix risques. Son coût très raisonnable est partagé par le gouvernement qui paie lui-même 50% de votre cotisation annuelle. **En cas de perte, vous recevrez des indemnités qui vous assureront un revenu stable chaque année.** Renseignez-vous davantage au moyen du coupon ci-contre. Assurez vos récoltes et beau temps, mauvais temps, protégez votre revenu.



**LA RÉGIE DE
L'ASSURANCE-RÉCOLTE
DU QUÉBEC**





CONSEIL STE-AGNÈS, NO. 2043
C. P. 397
LAC-MÉGANTIC, P. Q.

PANIER DE PROVISIONS

A l'occasion de la partie de cartes organisée par le fr. Emilien Blais, un panier de provisions a été remporté par M. Roger Sinotte. Nous avons omis de le mentionner dans notre chronique du 30 janvier. Ce panier était fourni par les marchands suivants: Lucien Thibierge, Mme Annette Bernier, Biscuiterie Durand, Marche Suprême Cloutier, Laiterie de Mégantic, Louis Cature, Magella Arguin, Hilaire Roy, Lorenzo Pilotte, Robert Beaudoin, Georges Grenier et Produits Avicoles Marietta.

Un cadeau-souvenir a été remis à tous les perdants, c'est un stylo, gracieuseté de Jean-Yves Sévigny Transport.

CONFERENCE

Les frères ont été enchantés de la conférence d'information donnée par le pasteur de la paroisse Ste-Agnès, M. l'abbé Charles-H. D'yle. Il a donné, dans un brillant exposé, la situation financière de la fabrique Ste-Agnès. Un grand projet sera mis à exécution dès les premières semaines de mars, c'est celui du TIRAGE MOITIE-MOITIE, avec 21 prix se chiffrant à \$500,00 par mois, pendant 10 mois, totalisant des prix d'une valeur de \$5,000. Des capsules seront vendues à raison de \$100, et pourront appartenir à une ou plusieurs personnes. Le conseil 2043 est heureux d'annoncer à ses membres qu'il est détenteur de la première capsule. Le conférencier a été présenté par le secrétaire-financier fr. Léopold Pilotte, et remercié par l'ex-grand-chevalier fr. Wilfrid Fortin. Le grand chevalier fr.

Fernand Compagna se réserve le mot de la fin.

PROCHAIN DEJEUNER

C'est le 9 mars prochain que se tiendra le prochain déjeuner mensuel à l'hôtel Lasalle après la messe de 7h45 a.m.

PARTIE DE SUCRE

Le printemps approche et aussi les fêtes à la tire, les membres seront servis à souhait encore cette année, et c'est fr. Emilien Blais, qui a la responsabilité de cette fête.

MALADES

Rien que retenus par la maladie les fr. Armand Compagna et Roland Ruel nous accordent leur précieuse collaboration. Grands merci, et prompt rétablissement.

SYMPATHIE

Les membres de l'exécutif et tous les Chevaliers désirent offrir à Georges Périnet l'expression de leur sympathie la plus sincère dans le deuil qui vient de le frapper.

Laurier BARON, publiciste



REINE DES GLACES

C'est Mlle L. Audet de St-Ludger qui s'est méritée le titre de reine des glaces cette année. Félicitations à notre nouvelle reine et nos meilleurs vœux pour un règne fructueux.



SOIREE A TOUS LES SAMEDIS

Les membres sont invités tous les samedis soirs à se rendre à la salle du club, ils seront les bienvenus avec leurs invités. Orchestre au programme.

OUVERTURE OFFICIELLE

L'ouverture officielle du local a été fixée au 1er mars prochain. A cette occasion un programme spécial a été prévu.

INITIATION

Il y aura initiation de membres Aramis en avril prochain. Il est temps de faire connaître les noms de vos candidats.

Claude BECHARD, sec.



La Protection civile du Québec conseille les municipalités en matière d'urgence

La ville accepte la soumission de Cliche et Associés

A la suite de la recommandation faite par le ministère provincial des Affaires Municipales, la ville de Lac-Mégantic a accepté la soumission de la firme de courtiers de valeurs Cliche et Associés de Montréal, d'une émission d'obligations au montant de \$323,000 qui vient d'être mise sur le marché, par la Gazette Officielle de Québec.

Selon les calculs des experts du ministère, cette soumission serait la plus avantageuse des sept soumissions présentées.

L'offre est de 96.81% pour une émission de \$323,000 au taux de 8%, échéant dans dix ans avec une option de refinancement d'un montant de \$110,000 au même taux jusqu'en 1989.

Les autres soumissionnaires sont: Grenier Ruel & Cie de Québec à 95.58; Oscar Dubé et Cie à 95.65; René-T. Leclerc à 96.41; Dominion Securities à 95.935; Tassé et Cie à 95.80; Banque Provinciale du Canada à 95.96, les taux des soumissions sont tous à 8%.

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEAUCE

Canada Province de Québec
District de Beauce

Cour Supérieure, DOMINIQUE PLANTE, No. 33,114.

La Guadeloupe, comté de Frontenac, district de Beauce, demandeur, et ANDRÉ PLANTE, demandeur en reprise d'instance, vs L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE LA GUADELOUPE, défenderesse.

Pour être vendu « en bloc » les immeubles ci-après décrits:

« Un morceau de terrain de forme irrégulière à prendre et à distraire des lots numéro 15B et 15C du cadastre pour le rang 6 du canton Forsyth, comté de Frontenac, de forme irrégulière et mesurant mille cent cinquante pieds (1150) de largeur en front sur le chemin public, sur six cents pieds (600) de profondeur dans la ligne ouest, et huit cent quarante-cinq pieds (845) de largeur à la profondeur dans la ligne sud; la ligne est, est une ligne brisée qui se trouve la ligne de division entre les terrains vendus et le terrain de Messieurs Désiré Fortier et M. Lessard, tel que le tout est indiqué sur un plan annexé à l'original No. 1194 des minutes du notaire J. C. Masson, notaire à la Guadeloupe et que les parties déclarent connaître et auquel elles désirent s'en rapporter comme s'il était annexé aux présentes, le tout avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, affectant ledit immeuble et notamment les sources d'eau qui sont mentionnées et décrites dans les titres antérieurs concernant ce dit terrain.

Et à distraire de ces lots, l'immeuble suivant, vendu par l'Oeuvre des Terrains de Jeux de la Guadeloupe, à la Corporation Municipale du village de la Guadeloupe, en vertu d'un acte passé devant Me J. C. Masson de la Guadeloupe et enregistré sous le numéro 86,779, et décrit comme suit:

Un morceau de terrain de forme irrégulière à prendre et à distraire des lots numéro 15B et 15C du cadastre pour le rang 6 du canton Forsyth, comté de Frontenac, de figure irrégulière et mesurant mille cent cinquante pieds (1150) de largeur en front sur le chemin public, sur six cent pieds (600) de profondeur dans la ligne ouest et huit cent quarante-cinq pieds (845) de largeur à la profondeur dans la ligne sud; la ligne est, est une ligne brisée qui se trouve la ligne de division entre le terrain vendu et le terrain de Désiré Fortier et de Messieurs Letendre, tel que le tout a été acquis par l'OTJ de la Guadeloupe, de Marius Boutin, suivant acte en date du 24 novembre 1961, et enregistré à Frontenac sous le numéro 77268. Sauf et à distraire cependant, la partie de terrain que l'OTJ se réserve, savoir:

Un morceau de terrain de figure irrégulière, mesurant quatre cent cinquante pieds (450) de largeur en front sur la route publique et mesurant cinq cent vingt-cinq (525) pieds de largeur dans sa ligne de profondeur. La ligne du côté ouest mesurant six cents pieds (600) de profondeur et la ligne du côté est, étant une ligne brisée qui mesure d'abord une profondeur de trois cent dix pieds (310) à partir du chemin public, et là, faisant une équerre vers le sud, sur une profondeur de deux cent quatre-vingt-dix pieds (290), le tout borné en front par le chemin public, route du lac, à la profondeur au terrain de E. Morin ou représentant, d'un côté vers l'ouest au terrain de E. Morin ou représentant, et de l'autre côté vers l'est au terrain vendu, le tout tel qu'indiqué en un plan annexé à la minute des présentes, et tel que clôturé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Frontenac, à Lac Mégantic, comté de Frontenac, le ONZIÈME jour de MARS 1969, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le député-shérif,
Bureau du Shérif, ADALBERT LESSARD,
Ville St-Joseph de Beauce,
Ce 29 janvier 1969. 27912-0

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEAUCE

Canada Province of Québec
District of Beauce

Superior Court, DOMINIQUE PLANTE, No. 33,114.

La Guadeloupe, county of Frontenac, district of Beauce, plaintiff, and ANDRÉ PLANTE, plaintiff in continuance of suit, vs L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE LA GUADELOUPE, defendant.

The immovables hereinafter described to be sold "en bloc":

"A lot of land of irregular shape to be taken and withdrawn from lots number 15B and 15C in the cadastre for range 6 of the township of Forsyth, county of Frontenac, of irregular shape, and measuring one thousand one hundred and fifty feet (1150) in width in front on the public road, by six hundred feet (600) in depth on the west line, and eight hundred and forty-five feet (845) in width at the depth on the south line; the east line is a broken line which is the division line between the lands sold and the land belonging to Messrs. Désiré Fortier and M. Lessard; the whole as it is indicated on a plan annexed to the original No. 1194 of the minutes of notary J. C. Masson, notary at La Guadeloupe, and which the parties declare they know and to which they wish to refer as if it were annexed hereto, the whole with the active and passive servitudes, apparent or unapparent, affecting the said immovable, notably the springs mentioned and described in previous deeds concerning the said land.

To be withdrawn from these said lots is the following immovable, sold by "L'Oeuvre des Terrains de Jeux de la Guadeloupe" to the Municipal Corporation of the village of La Guadeloupe, pursuant to a deed passed by Me J. C. Masson of La Guadeloupe and registered under number 86,779, and described as follows:

A lot of land of irregular shape to be taken and withdrawn from lots number 15B and 15C in the cadastre of range 6 of the township of Forsyth, county of Frontenac, of irregular shape, and measuring one thousand one hundred and fifty feet (1150) in width in front on the public road, by six hundred feet (600) in depth on its west line and eight hundred and forty-five feet (845) in width at the depth on its south line; the east line is a broken line separating the land sold and the land belonging to Désiré Fortier and Mr. Letendre; the whole was acquired by "L'OTJ" of La Guadeloupe, from Marius Boutin, according to the deed dated November 24, 1961, and registered in Frontenac under number 77268. Save and to be withdrawn, however, is the part of the land which the "L'OTJ" reserves for itself, to wit:

A lot of land of irregular shape, measuring four hundred and fifty feet (450) in width in front on the public road, and five hundred and twenty-five feet (525) in width on the depth line. The west side line measures six hundred feet (600) in depth, and the east side line, which is a broken line, measures three hundred and ten feet (310) in depth from the public road, and thence, forming a square towards the south, by a depth of two hundred and ninety feet (290). The whole is bounded in front by the public road, the Lake Road, in depth by the land belonging to E. Morin or representative, on one side, on the west, by the land belonging to E. Morin or representative, and on the other side, on the east, by the sold land, the whole as indicated on a plan annexed to the minutes of these presents, and as fenced in.

To be sold in the registry office of the division of Frontenac, at Lac Mégantic, county of Frontenac, on the ELEVENTH day of MARCH, 1969, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

ADALBERT LESSARD,
Deputy Sheriff,
Sheriff's Office,
Town of St-Joseph de Beauce,
January 29, 1969. 27912

Prescriptions Cosmétiques Courtoisie Service



PHARMACIE
GINGRAS

P.A. Gingras, B.Sc., Ph., L.Ph.,
65 Frontenac
583-2123
LAC-MÉGANTIC
de 9 a.m. à 9 p.m.

J. GIOVANNI PARADIS

122-a Laval - Tél. 583-2680 ou Rés.: 784

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES de RADIOS et de TELEVISION

Portes en bois — Contre-Plaqué (Plywood)
Planches murales — Moulures, etc.

Un service prompt et courtois vous est assuré en tout temps

Grièvement blessée à St-Robert

Mlle Rita Lachance de St-Robert Bellarmin, a été transportée d'urgence dans un hôpital de Québec à la suite d'un accident de la route. Elle a été grièvement blessée après avoir été happée par une automobile, alors qu'elle circulait à pied à la sortie du village de St-Robert.

Mademoiselle Lachance, âgée de 19 ans, est toujours dans un état considéré comme assez sérieux. Elle souffrirait d'une fracture du crâne et de multiples lacerations.

Les agents de la Sûreté du Québec de Lac-Mégantic ont procédé aux constatations habituelles.

Merci aux anciennes du couvent de Lac-Mégantic

Le mot merci est bien court, mais il exprime toute la reconnaissance, des dirigeantes de l'Amicale Notre-Dame-des-Neiges, à leurs consœurs qui ont déjà répondu en grand nombre, pour l'acquiescement de leur cotisation 1969.

Nous invitons nos membres qui ne l'ont pas encore fait, à nous faire parvenir le plus tôt possible leur contribution, afin

de nous aider aux préparations des fêtes du 75^e du couvent, en mai 1970.

A l'avance nous vous remercions sincèrement du vif intérêt que vous conservez envers votre "Alma Mater", nous en sommes très heureuses!

L'Amicale du Couvent,
Thérèse Rodrigue,
Présidente

Mariage Bisson-Mercier



En la cathédrale de Sherbrooke, le 31 décembre dernier, s'unissaient par le sacrement de mariage Mlle Luce Bisson fille de M. Benoit Bisson (décédé) et de Mme Bisson de Drummondville, et M. Viateur Mercier fils de M. et Mme Léo Mercier de la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

A l'issue de la cérémonie une réception leur a été faite en la salle de l'hôtel King Georges de Sherbrooke. Les nouveaux mariés se sont rendus en voyage de noces dans les Montagnes Blanches, à leur retour ils résideront à Sherbrooke.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

depuis la rencontre d'une fille et d'un garçon jusqu'au moment où la jeune mère allaite son bébé. Ils y verront des schémas précis qui décrivent la fécondation de l'oeuf et le développement du fœtus. Ils y assisteront à une émouvante séquence d'accouchement. Filmée en gros plan elle ne peut faire naître néanmoins aucune idée douteuse dans l'esprit du spectateur. Parce qu'elle aboutit à la naissance d'un être à la vie. C'était une réalité profonde qu'il fallait rappeler par des images de cette force et on comprend que le gouvernement de Bonn n'ait pas hésité à patronner ce film.

Certes le contrôle des naissances devra s'effectuer d'abord dans les pays sous-développés plutôt que dans les pays industrialisés puisque les premiers possèdent une démographie galopante et vivant de surcroît de l'assistance que leur accordent les seconds. Si le tiers-monde accroît sa population alors que les pays industrialisés stabilisent la leur, on risque d'arriver à une situation plus dramatique encore, le poids des assistés s'alourdissant alors que celui des producteurs s'arrête ou diminue.

Le film "Helga" est un document remarquable de franchise, de tact et d'intelligence, sur l'éducation sexuelle, qui a été composé sous le patronage des médecins du Ministère de la Santé à Bonn et va être donné sans coupure ni restriction dans les salles du Québec. D'ailleurs, les foules lui ont déjà, en Europe, aux Etats-Unis, à Montréal, Québec ainsi qu'en province assuré un prodigieux succès.

Un conciliateur est nommé par le ministère du travail

M. Jean-Paul Laointe, conseiller en relations industrielles, représentant l'association des Policiers de la Ville de Lac-Mégantic a fait une demande auprès du Ministère du travail l'honorable Maurice Bellemare, pour la nomination d'un conciliateur afin de hâter le règlement du nouveau contrat de travail.

A la suite de cette demande

le ministère du Travail a nommé M. François Guérin, comme conciliateur et une première séance de conciliation sera tenue lundi le 24 février prochain, à 2h30 p.m.

Les négociations entre les deux parties ont été de courtes durées et le représentant de la partie syndicale, mandaté par l'Association a immédiatement en cours à la conciliation.

Décès de M. Hector Hamel

A l'hôpital Saint-Joseph décédait subitement, après une heure d'hospitalisation M. Hector Hamel, à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de 55 ans et 8 mois.

Il laisse dans le deuil trois enfants dont deux fils MM. Gaston Hamel de Sherbrooke et Michel Hamel de St-Honoré de Shenley; une fille Mlle Solange Hamel, de St-Cyprien de Dorchester; ses sœurs et beaux-frères: Mme Gédéon Lafontaine, de Rouyn, M. et Mme Alcide Thivierge, M. et Mme Josephat Boulé, M. et Mme Téléphore Roy, de Lac-Mégantic et Mme Thomas Thivierge de Montréal; ses autres beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Bruno Rodrigue de Rouyn, M. et Mme Damien Faucher de St-Ludger, Mme Cléophas Couture, de St-Cyprien, M. l'abbé Lucien Morin, curé de St-Cyprien et M. et Mme Paul-Emile Morin de Lac-Mégantic, M. et Mme Léon Morin de Magog, M. et Mme Edouard Faucher, de St-Ludger, M. et Mme Damien Rodrigue de Sherbrooke, M. et Mme Adrien Morin de St-Ludger; sa belle-mère Mme Narcisse Morin de St-Cyprien.

Le service funèbre a été célébré jeudi le 6 février en l'église Ste-Agnès par M. l'abbé Lucien Morin de St-Cyprien, beau-frère du défunt.

Son épouse le précédait dans la tombe en 1959.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Jean-Louis Boulé, André Poulin, Jean-Luc Boulé, cousin du défunt, Herman Faucher de St-Ludger et Raymond Bouchard de Audet.

Durant le service, la quête fut faite par MM. Léo Boulé et

Jean-Louis Boulé. L'inhumation eut lieu dans le cimetière Ste-Agnès.

La maison Jacques & Frère avait la direction des funérailles. "L'Echo de Frontenac" offre ses sincères condoléances aux membres de cette famille éplorée par ce deuil.

Helga...

(Suite de la page 4)

relle hors de toute idée d'érotisme. Pareille leçon rend en somme au corps humain sa signification naturelle et saine, ce qui n'empêche nullement l'adolescente qui la suit de faire mieux coller son pull à son buste en sortant et de porter une mini jupe pour attirer l'attention des garçons parce que tel est son rôle dans la nature. Ce n'est pas parce qu'elle sera sexuellement avertie qu'elle perdra son rôle naturel sur le plan sexuel et amoureux dans son existence. Le film le laisse éloquentement et délicatement entrevoir. Elle évitera tout simplement de commettre ce que l'on appelle des "bêtises" et qui pesent parfois sur toute une vie.

UNE SEQUENCE D'INTENSE EMOTION: L'ACCOUCHEMENT — Les adultes eux-mêmes ont beaucoup à apprendre en présence de pareil film parce qu'ils s'avèrent dans l'ensemble aussi ignorants que la jeunesse et sans doute même, beaucoup plus complexés qu'elle devant ses problèmes en raison de toute une éducation effectuée en un temps où on jetait le manteau de Noé sur ce sujet qu'il convient de démystifier. Ils y suivront notamment, en d'extraordinaires images, tout le processus de la naissance de la vie.

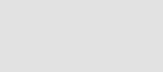
SPECIAUX CHEZ

Hilaire Roy

Situé aux limites de la ville de Lac-Mégantic Tél. 583-0775

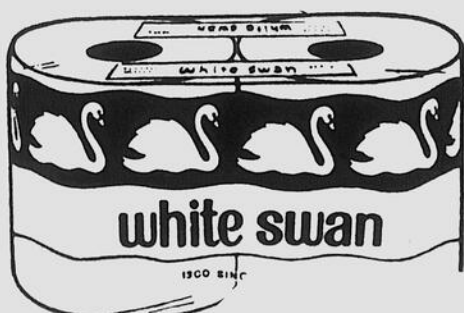
Jeudi, Vendredi, Samedi, 20-21-22 février

EPICERIE

	Gelée à dessert Royal saveurs asst. 3 oz	6 pr	59c
	Huile à friture Domestic 24 oz		69c
	Graisse Domestic, 1 lb	2 livres pour	75c
	Soupe Catelli, poulet et nouilles 2 btes, 4 env.		39c
	Miracle Whip, 16 oz		39

Papier de toilette
WHITE SWAN
2 rouleaux
4 paquets

1.00



Viande à sandwich Klik, 12 oz	2 pour	1.00
Margarine Wilsil, blanche, 1 lb, 3 lbs pour		79c
Jus de tomate de choix, 20 oz, 6 btes pour		1.00
Biscuits sandwich assortis, 3 livres pour		1.00
Savon de toilette Camay, 3 pains pour		37c



NOUVEAU TIDE X K
format 12, 2 lbs 10 oz

99c

Papier de toilette Capri
8 rouleaux

79c

Duz format géant
1 livre 14 oz

89c

Sacs de barres de chocolat Rowntree,
16 barres

79c

FRUITS ET LEGUMES

ORANGES JAFFA
No 90, la douzaine

69c

Carottes, 2 livres

09c

Céleri, No 30

19c

Echalotes et radis cello, chacun

09c

VIANDE CHOIX

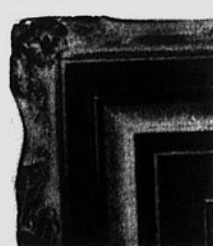


Spécialité: BOEUF DE L'OUEST

GRANDS SPECIAUX
dans toutes les parties

AU PRIX COUTANT

Les commandes téléphoniques recevront notre meilleure attention



POUR VOS **ENCADREMENTS**
DE TOUS GENRES SUR DIMENSIONS
ADRESSEZ-VOUS A LA FERRONNERIE

L. LAVAL FORTIER

4667 LAVAL TEL. 583-1991 LAC-MEGANTIC
Travail soigné — Service rapide 24 heures

Décès

DALLAIRE: A St-Gédéon est décédée Sylvie Dallaire, enfant de M. et Mme Lionel Dallaire, à l'âge de 6 ans et 6 mois. La cérémonie des anges a eu lieu le 8 février à St-Gédéon.

LACHANCE, Napoléon (Victor), époux de dame Claire Anna Giroux, de St-Gédéon, est décédé le 7 février à l'hôpital Enfant-Jésus de Québec. Funérailles à St-Gédéon le 11 février.

LAROCHELLE, dame Jeanne Périnet, épouse de feu Hermé-

chard, M. Albert Richard de Brownville, MM. et Mmes Larry Mcetyre, Omer Lemelin de Bedford, M. et Mme Aurèle Nadeau (Blanche) et Mlle Rita Poirier de Sherbrooke; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Réjean Paquin (Colette), Robert Lemieux (Suzanne), Léon Reault (Nicole) et M. François Poirier de Ste-Thérèse, M. et Mme Marcel Deschêne (Raymonde), M. et Mme Guy Poirier (Jacqueline) de Lac-Mégantic, M. Laurent Poirier, M. et Mme Jean-Guy Lacombe (Monique), M. et Mme Donald Morin (Pierrette), M. Réal Poirier et M. et Mme Léandre Lacasse (Thérèse) de Lac-Mégantic, M. Jean-Paul Poirier et M. Gérard Poirier de Floride, M. Pierre Poirier, de Lac-Mégantic, M. Raymond Turcotte d'Allemagne, Albert Robert et Denise Turcotte de Millinocket, Gaétan, Gilles, Réjeanne, Jean-Guy, Gaston Richard, Marielle et Lise Poirier de Lac-Mégantic.

Un service funèbre a été célébré en l'église Notre-Dame de Fatima par le curé de la paroisse M. l'abbé Léopold Lemay. Les porteurs du cercueil étaient MM. Jos. Lacroix, Eleucippe Jacques, Benoit Martel, Fernand Morin, Laval Fortier et Roland Leclerc. Les offrandes ont été recueillies par MM. Eleucippe Jacques et Joseph Lacroix.

La maison Jacques & Frères de Lac-Mégantic avait la direction des funérailles.

A la famille éprouvée, nous exprimons nos condoléances sincères.

Décès de M. Ernest Blais



A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic décédait le 26 janvier dernier M. Ernest Blais à l'âge de 65 ans et 10 mois.

Il laisse pour le pleurer son épouse dame Yvonne Poirier; ses filles Mme Thérèse Bédard MM. et Mmes Clément Roy (Irène), Benoit Frank (Jeannine) de Lac-Mégantic; son fils M. et Mme J.-Fernando (Pitou) Blais (Dorothee) de North Bay, Ont.; ses frères et sœurs: M. Albert Blais (Ti-Blanc) de Lac-Mégantic, M. Adélard Blais (Ti-Fin) de Montréal, Mme Arthur Blais de Lac-Mégantic, M. et Mme Gaston Blais de Lac-Mégantic, Mlle Simone Blais de Lac-Mégantic, M. et Mme Robert Blais de Québec; M. et Mme Noël Lachance (Bertha) de Lac-Mégantic, Mme Rosario Miron (Annette) de Montréal, M. Wilfrid Blais, Ont.; ses petits-enfants: André, Nicole, Raymond, Sylvie et Edith, René Jean, José, Dany, Lise, Pierre, Robert, Richard, Francine et Suzie, Gindy, Carole, Tany et Julie-Ann; ses beaux-frères et belles-sœurs MM. Mmes Lorenzo Poirier (Germaine) de Rouyn René Poirier (Blanche) Paul Poirier (Antoinette), Roméo Poirier (Jeannette), Paul-Emile Poirier (Mignonne) de Lac-Mégantic, MB. et Mmes Louis Ph. Poirier (Lucienne) de Ste-Thérèse, Armand Turcotte (Thérèse Poirier) de Millinocket; ses cousins et cousines: Mm. Rosaire Poirier (Thérèse) de Lac-Mégantic, M. et Mme Frank Perry, M. et Mme Lucien Blais de Lac-Mégantic, M. et Mme François Perry de Bedford Me, M. et Mme F. Burre de Détroit, M. et Mme Emile Ri-

chard, M. Albert Richard de Brownville, MM. et Mmes Larry Mcetyre, Omer Lemelin de Bedford, M. et Mme Aurèle Nadeau (Blanche) et Mlle Rita Poirier de Sherbrooke; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Réjean Paquin (Colette), Robert Lemieux (Suzanne), Léon Reault (Nicole) et M. François Poirier de Ste-Thérèse, M. et Mme Marcel Deschêne (Raymonde), M. et Mme Guy Poirier (Jacqueline) de Lac-Mégantic, M. Laurent Poirier, M. et Mme Jean-Guy Lacombe (Monique), M. et Mme Donald Morin (Pierrette), M. Réal Poirier et M. et Mme Léandre Lacasse (Thérèse) de Lac-Mégantic, M. Jean-Paul Poirier et M. Gérard Poirier de Floride, M. Pierre Poirier, de Lac-Mégantic, M. Raymond Turcotte d'Allemagne, Albert Robert et Denise Turcotte de Millinocket, Gaétan, Gilles, Réjeanne, Jean-Guy, Gaston Richard, Marielle et Lise Poirier de Lac-Mégantic.

Un service funèbre a été célébré en l'église Notre-Dame de Fatima par le curé de la paroisse M. l'abbé Léopold Lemay. Les porteurs du cercueil étaient MM. Jos. Lacroix, Eleucippe Jacques, Benoit Martel, Fernand Morin, Laval Fortier et Roland Leclerc. Les offrandes ont été recueillies par MM. Eleucippe Jacques et Joseph Lacroix.

La maison Jacques & Frères de Lac-Mégantic avait la direction des funérailles.

A la famille éprouvée, nous exprimons nos condoléances sincères.

Décès de Sylvie Dallaire

St-Gédéon (DNC) — Sylvie, enfant bien-aimée de M. et Mme Lionel Dallaire (Denise Larochelle), 6 ans et 6 mois, succombait à une longue maladie le 6 février dernier dans un hôpital de Drummondville.

Elle laisse pour le pleurer, outre ses parents, son petit frère Sylvain, ses grands-parents M. et Mme Hormidas Dallaire de St-Gédéon et M. et Mme Jean Larochelle de St-Martin.

Sylvie a été séparée des siens depuis l'âge de 9 mois, pour tenter sa guérison, laquelle ne

vint jamais. Dans la famille Dallaire entre temps, naissait Julie et on se souvient qu'en juillet dernier, elle était happée par une automobile à Hartford Conn. et la mort fut instantanée.

Le départ de Sylvie pour ses parents a été une très lourde épreuve; les deux enfants dorment ensemble dans le cimetière de St-Gédéon. Le petit Sylvain demeure seul pour consoler son papa et sa maman, cette dernière ne pouvant se mouvoir qu'en chaise roulante, depuis près de neuf ans.

Nous nous joignons à tous les parents et amis de la famille pour leur offrir notre sympathie la plus sincère.

Il rend son âme à Dieu



Le 28 janvier 1969, la famille de M. Ernest Perreault fut durement frappée par la perte subite d'un être cher qui était à la fois un chef, un époux et un père.

En effet, M. Ernest Perreault rendait son âme à Dieu à l'âge de 51 ans et 6 mois. Il ne faut pas le pleurer car il est parti pour un monde meilleur; un monde sans peines, sans privations. Demandons-lui d'intéresser pour nous afin qu'un jour nous soyons tous réunis auprès de Dieu et que nous partagions avec lui les joies célestes et le bonheur éternel.

Il laisse pour le pleurer son épouse Mme Ernest Perreault (Diane Bélanger) et ses sept enfants dont trois garçons, Fernand, de St-Jean, Guy et Alain de Lac-Mégantic, quatre filles Mme Marcel Duquette (Pierrette) de Manchester, Suzanne, Jacqueline et Clémence de Lac-Mégantic; son gendre M. Marcel Duquette; sa belle-fille Mme Fernand Perreault (Lise Bédard) de St-Jean; quatre petits-fils Pierre, Ghislain et Jacques Perreault et Denis Duquette; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: MM. et Mmes Josaphat Perreault de Montréal, Ferrier Bouffard (M. Rose) de Lac-Mégantic, Aimé Vallée (Bertha) de Sherbrooke, Henri Lehoux (Onia) de Magog, M. Lauréat Perreault de Lac-Mégantic, MM. et Mmes Adju-tor Duquette (Lucienne) de Sherbrooke, Gérard Breton (Germaine) de Sherbrooke, Antonio Audet (Simone) de Sherbrooke, Ovide Bolduc (Laure) de Lac-Mégantic; ses beaux-parents M. et Mme Joseph Bélanger de Lac-Mégantic; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Rémi Bélanger de Saint-Martin, Louis Bélanger d'Audet, Mme Adrien Perreault de Lac-Mégantic MM. et Mmes Gédéon Bélanger de Timmins, Ont., Ange-Aimé Lapierre d'Audet, Maurice Bélanger de Compton, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Un service funèbre a été célébré par M. l'abbé Gaston Bouffard de Danville, neveu du défunt, assisté de M. le curé Léopold Lemay, en l'église Notre-Dame de Fatima. Les offrandes ont été recueillies par Mmes Gaby Isabel et Diane Cou-

ture, garde-malades auxiliaires de l'hôpital St-Joseph.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Octave Grenier, Vianney Choquette, Antoine Blais, Armand Baron, Gérard Poulin et Josaphat Lemay; les porteurs du cercueil: MM. Henri Rodrigue, Paul Brochu, Fernando Bédard, Alcide Philippon, André Drouin et Richard Roy. Tous étaient des compagnons de travail de M. Perreault.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Ste-Agnès. La direction des funérailles était confiée à la maison Jacques & Frères de Lac-Mégantic.

La direction du journal "L'Echo de Frontenac" se joint à tous les parents et amis pour exprimer à la famille éprouvée ses condoléances les plus sincères.

Décès de M. Arthur Gosselin à l'âge de 91 ans et 2 mois

A l'hôpital St-Joseph est décédé le 11 février dernier M. Arthur Gosselin à l'âge de 91 ans et 2 mois.

Il laisse pour le pleurer son épouse dame Zélia Gagnon; ses enfants: M. et Mme Evariste Plante (Adrienne) de Lac-Mégantic, M. Lucien Gosselin de Lac-Mégantic, M. et Mme Alphonse Gosselin (Laurentienne) de Thetford Mines, Mlle Rose-Aimée Gosselin de Lac-Mégantic, M. et Mme Roland Gosselin (Rolande) de St-Samuel; son gendre, M. Arthur Giguère de Lac-Mégantic; ses belles-sœurs et ses beaux-frères: Mme Josephine Langlois, Mme Joseph Bolduc, M. et Mme Napoléon Fecteau de St-Ludger (Emma Gagnon), M. et Mme Ludger Gagnon de St-Samuel; ses petits-enfants: Mme Henri Comtois (Monique), Jean-Paul, Ange-Emile, Vénérant, Réal, Fr. Gilles, S.G.; Micheline et Francine Plante, Nicole, Sylvie et René Gosselin, Ghislaine Gosselin, Jean-Marc et Sylvie Roy, Mme J.-Paul Labbé, Mme Ernest Carrier, Mme Rodolphe Duquette, Robert, Jean-Yves, Marc-André, Jacinthe et Richard Giguère, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines.

Un service funèbre a été célébré en l'église Ste-Agnès par le curé de la paroisse M. l'abbé Charles-Henri Doyle le 14 février à 2 heures p.m.

Les porteurs du cercueil étaient MM. Pierre Therrien, Origène Therrien, Paul Robert, Eugène Robert, Victor Robert et Paul-Emile Royer. Les offrandes ont été recueillies par MM. Pierre Therrien et Origène Therrien.

Décès de Mme Hector Couture

A l'hôpital Saint-Joseph de Lac-Mégantic décédait à l'âge de 74 ans Mme Hector Couture (Alma Roy).

Elle laisse pour la pleurer ses enfants, ses gendres et belles-filles: MM. et Mmes Jean Couture, de Floride, Grégoire Couture de Lac-Mégantic, Albert Choquette (Thérèse) de Montréal, Mlle Estelle Couture, de Sherbrooke, MM. et Mmes Gérard Fontaine (Jeannette) de Lac-Mégantic, J.R. Couture de Cornwall, Ontario, Florian Bédard (Madeleine) de Fort-Chimo, Ungava, André Dostie (Viviane) de Sherbrooke et Raoul Couture de Ste-Cécile; une soeur Mme Joséphine Bellavance de Nantes; trois frères et belles-sœurs MM. et Mmes Aimé Roy de Scotstown, Orlon Roy d'Alberta, Omer Roy de Sherbrooke; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Odilon Couture, M. et Mme Jean Couture et M. et Mme Théophile Couture de Lambton. Elle laisse également vingt petits-enfants ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu le 6 février et à 2 heures p.m. en la paroisse Notre-Dame de Fatima et un service funèbre a été célébré par le curé de la paroisse M. l'abbé Léopold Lemay. Le cercueil était porté par MM. André Boulanger et Gaston Roy de Ste-Cécile, Raymond Rodrigue de Lac-Mégantic, Conrad Couture de East-Angus, Jean-Guy Parent de Cornwall et Jean-Paul Couture de St-Samuel. Les offrandes durant le service ont été recueillies par MM. Gilles Couture et Johnny Couture.

La défunte appartenait à la Fraternité du Tiers-Ordre.

Nous nous unissons à tous les parents et amis de la famille Couture pour leur exprimer nos condoléances les plus sincères dans le deuil qui vient de les frapper.



SPECIALITES

- REVETEMENTS de maisons en aluminium
- FACADES de magasins
- VITRES thermos
- PORTES - FENETRES - AUVENTS CORNICHES

POUR VOS RENOVATIONS

CONSULTEZ :

Fortin Aluminium Enr.

Tél. 486-2426

Saint-Romain

Remerciements pour sympathie

Mme Ernest Perreault et les membres de sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathie, télégrammes, visites au salon mortuaire, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. ERNEST PERREAULT.

PETITES ANNONCES

RADIO TAXI MEGANTIC

Tél. 583-2733

A louer

BEAU GRAND LOGEMENT. chauffé, entrée 220. S'adresser à Mme LEO CHOQUETTE. Tél.: 583-1648 ou 583-1525. (F. 13-20)

DEUX LOGEMENTS à louer, entrée 220, installation pour laveuse-sécheuse, 1 logement de 5 pièces plus chambre de bain, libre immédiatement; un autre 4 pièces plus chambre de bain, libre immédiatement. Aussi CHAMBRES. à louer. S'adresser à TEL. 583-0039 ou 583-2797. (F. 13-20)

APPARTEMENTS meublés, chauffés, chambre de bain et douche, tapis mur à mur, réfrigérateur, poêle 4 ronds électrique, situés au No 5257 rue Frontenac. S'adresser au TEL. No 583-1493 ou 583-1530. (J. 30 jno)

APPARTEMENTS meublés ou non, de 1½ à 4½ pièces, chauffés, modernes. S'adresser à TEL. 583-1709, 583-2955 ou 583-2683. (J. 30 jno)

LOCAL COMMERCIAL situé dans le même édifice que la Banque Provinciale du Canada, rue Frontenac. S'adresser par téléphone aux numéros 583-1709, 583-2955 ou 583-2683. (J. 30 jno)

LOGEMENT réparé à neuf, 4 appartements plus chambre de bain complète, eau chaude fournie, situé à 4920 rue Dollard, libre le 8 février. S'adresser à Mme J.-M. VAILLANCOURT, Tél. 583-2211. (J. 30 jno)

LOGEMENT meublé, chauffé. S'adresser à DENTS BOULET, 4575, rue Laval, TEL. 583-1470 (D. 12 jno)

LOGEMENT 4 appartements plus chambre de bain, sur le même plancher, situé rue Laurier. S'adresser à JULES VACHON, 5407, rue Frontenac. TEL. 583-0302. (D. 12 jno)

BUREAU à louer, fini très moderne, 3 appartements plus selle d'attente, taxes et électricité payés, location à prix modéré, situé dans l'édifice Laflèche, bureau d'en avant. S'adresser à GERARD THEBERGE, Magasin Shier, tél. 583-2404. (J. 23 jno)

APPARTEMENTS modernes, meublés à louer, situés à 4848 rue Laval. S'adresser à TEL. 583-0264 ou 583-2573. (F. 6 jno)

APPARTEMENTS meublés, neufs, 2 pièces, situés à proximité des écoles, à 4731 et 4733 rue Laval. S'adresser à JEAN-YVES GAGNON. Tél. 583-2418. (F. 6 jno)

2 LOGEMENTS MEUBLES à louer, 2½ appartements, chambre à coucher, salon-combiné, cuisine. Renovés et insonorisés. S'adresser à ROBERT BERTRAND 3971 rue Cousineau, tél. 583-2168. (6 jno)

LOGEMENT meublé, chauffé, 2 appartements plus chambre de bain, dans un bas, près des écoles. S'adresser à TEL. 583-0645. (F. 20)

Divers

RAPPORT D'IMPOT - J'offre mes services pour faire votre rapport d'impôt sur le revenu des particuliers. S'adresser à C. BILODEAU 3718 rue Joliette, TEL. 583-2524. (J. 30 F. 6-13-20-27 M 5)

AMATEURS DE PHOTOS ECONOMISEZ \$2.47 sur vos photos en couleurs. Nouveau service DUEX. Développement et finition de films couleur, 12 poses, choix de 12 photos 3½ x 3½ ou 24 photos 2½ x 2½ pour \$3.29. Pour informations STUDIO ASTRA, 4923, rue Laval, tél. 583-0588, Lac-Mégantic. (J. 30 jno)

BALAYEUSE - POLISSEUSE Vente et service Bernina-Omega, échange et réparations de toutes marques. Batterie de cuisine à prix spécial. Consultez ALBERT NADEAU, C.P. 23, tél. 22, St-Gédéon. (D. 19-3 ra.)

DIVANS-LITS et FAUTEUILS refaits à neuf, à moitié prix, différents modèles en montre. Rembourrage de meubles exécuté avec soin. Confiez vos travaux à LAPOINTE & FRERES ENR., 4887 rue Laval, tél. 583-0763. (F. 6-20)

A vendre

TERRE à vendre avec 7,000 érables, aménagée pour entailler 3,000, avec tout l'équipement pour fabriquer les produits de l'érable à sucre. Pour plus d'informations, s'adresser à TEL. 152, St-Gédéon. (F. 13-20-27 M. 6-13 P.)

MAISON 8 appartements, chambre de bain, système de chauffage à l'huile, chauffe-eau électrique, entrée 220, aussi AUTOMOBILE à vendre, Oldsmobile 61. S'adresser à CHARLES GOSSELIN, tél. 583-2069 ou à LOUISETTE GOSSELIN tél. 583-0238. (Nov. 21 jno)

BATEAU "Sebago" 14' fini fibre de verre, avec moteur Mercury 45 forces et remorque. S'adresser à MARCHE DE FRUITS et LEGUMES LEBLANC, ou au garage TEXACO Jacques LAROCHE, tél. 583-2321. (F. 6 jno)

TELEVISEURS à vendre. Téléviseurs usagés mais en excellent état, à vendre à prix très modique. S'adresser à MILLER RADIO ET TV SERVICE Tél. 583-2767. (Nov. 9 jno)

PORTES en accordéon, première qualité, en cuir, couleur neutre, à vendre à un prix exceptionnel (très bon état). S'adresser à MATHIAS ROY, Marshboro. Tél. 583-0622. (F. 20-27 P.)

MAISON en briques, 2 logements, chambres de bain, système de chauffage, à vendre. S'adresser à ADRIEN DANSE-REAU, tél. 583-1319. (Oct. 31 jno)

BUNGALOW, situé à 4715 rue Bécigneul. Sera vendu à des conditions très raisonnables. Pour renseignements TELEPHONEZ entre 9 h. a.m. et 3 heures p.m. au No 583-2232. (J. 23 jno)

CAMION "Chevrolet Chevy Van" 1966, très bon état, bas millage, comme neuf, gros moteur 6, gros différentiel, une occasion unique. S'adresser à VITRERIE de MEGANTIC, Tél. 583-2772. (J. 30 jno)

On demande

REPRESENTANT demandé, avec automobile, pour Lac-Mégantic et la région. Pour vendre matériaux de construction. Salaire très intéressant à tout homme ambitieux et travailleur. Très grande publicité gratuite. Ecrire à BOITE POSTALE 540 Lac-Mégantic. (F. 6-13-20-27)

ETES-VOUS AMBITIEUX? êtes-vous sérieux? nous avons besoin de cinq (5) femmes et cinq (5) hommes de la région pour vente directe, d'une compagnie mondiale. Automobile nécessaire. Ecrire à C.P. 263, THETFORD MINES. (F. 13-20 P.)

GARDIENNE D'ENFANTS J'offre mes services pour garder à la maison, des enfants de différents âges, pour parents qui doivent travailler à l'extérieur de leur foyer, dans le cours de la journée. S'adresser à 3556 rue Lasalle. TEL. 583-0100. (F. 13 20)

UNE PERSONNE FIABLE, sérieuse, pour entretenir maison, faire la cuisine, pour famille de 3 enfants d'âge scolaire; salaire selon compétence, références si possible; pour travail, immédiatement. S'adresser en personne ou par écrit à: 1431 RUE JOLIETTE, SHERBROOKE, tél. 563-1445. (F. 20-27 M. 6)

IMMEUBLES

— Occasion unique — Magnifique BUNGALOW 7 pièces, carport, entrée 220, pelouse et arbres, terrain 225 x 125 dans quartier résidentiel.
— MAISON à appartements très bien située près de l'église et des magasins. 6 logements dont 3 meublés. Très bonne condition de paiement.
— CHALET neuf meublé, foyer belle grève, terrain façade sur le lac 135 pieds.
— TERRAINS dans quartiers résidentiels nord et sud.
— TERRAIN de 84 x 200 pi. situé au camp militaire. Une aubaine à ne pas manquer.
Pour informations:
P. LACHAPELLE, vendeur (permis 10.494)
4923 rue Laval — Tél. 583-0588 (F. 6-20 M. 6-20 A. 3-10 jno)

Obstruction du passage à niveau

Le conseil municipal porte plainte

À la suite d'un rapport présenté par le chef de police Raoul Perron, les autorités municipales ont adopté une résolution dans laquelle on porte plainte au sujet de l'obstruction du passage à niveau rue Frontenac durant de trop longues périodes de temps.

Vendredi le 14 février le convoi no 981 a obstrué le passage à niveau de 11h45 a.m. à 12h05 p.m., soit 20 minutes sans interruption. Cet inconvénient est survenu à une heure de pointe alors que les enfants et les tra-

vailants se dirigeaient vers leurs demeures.

Le chef Perron signalait de plus, que des enfants auraient traversé entre les wagons, et il ajoutait que ces retards prolongés peuvent être causes d'accidents regrettables.

Les autorités du Pacifique Canadien ainsi que la Commission des Transports recevront une copie de la dite résolution, adoptée sur proposition de l'échevin Camilien Fillion qu'appuya l'échevin Ludger La-croix.

CHERCHEZ-VOUS quelqu'un pour faire votre travail de bureau? Avez-vous des états de compte en retard? De la copie de textes, ou autres? Le Secrétariat Public est toujours à votre disposition pour ce genre de travail. N'hésitez plus. TEL. 583-0588 ou 4925 rue Laval à Lac-Mégantic. Là où le travail est fait avec rapidité, compétence et avec discrétion. (F. 13-20-27)

Vendre, acheter,
échanger, louer

Utilisez les
Petites Annonces

Vient de paraître aux Éditions FIDES

Le 39e volume de

L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

LA GUERRE DE
1939-1945

LE PLÉBISCITE

par Robert Rumilly

de l'Académie canadienne-française



ROBERT Rumilly continue son étude du Québec face à la guerre. Après la mort d'Ernest Lapointe ce fut, selon la formule de la Légion Canadienne, "la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles en vue d'un effort de guerre total". Une propagande bien orchestrée fait croire au Canada entier que les Canadiens français sont prêts à avaler la conscription pour le service outre-mer.

Mais les choses ne marchent pas aussi rondement qu'on le souhaiterait. Au Parlement d'Ottawa des hommes de la trempe de Maxime Raymond élèvent la voix pour protester au nom du Québec. Le Gouvernement fédéral, pour couper court, propose un plébiscite où la nation en bloc devra se prononcer. La formule finalement acceptée est celle qui demande aux électeurs s'ils consentent à relever le gouvernement des promesses qui restreignent au territoire canadien l'application de la loi de mobilisation.

La campagne du "non" s'organise. La ligue pour la défense du Canada rallie plusieurs personnalités: le Dr J.-B. Prince, Maxime Raymond, Georges Pelletier, J.-Alfred Bernier, L.-Athanasie Fréchette, Philippe Girard, Gérard Filion, Jean Drapeau, Roger Varin, André Laurendeau. La ligue publie un manifeste anticonscriptionniste, tient de nombreuses assemblées. À l'une d'elles Henri Bourassa prononce un discours et s'écrie: "Quels que soient les résultats du plébiscite, si la guerre dure deux ans, vous aurez la conscription". Québec vota "non" en quasi majorité.

Les péripéties de la crise du plébiscite, les démissions fracassantes au Parlement fédéral, la mort d'Ernest Lapointe et d'autres sujets importants sont évoqués par M. Rumilly dans ce XXXIXe volume de **L'Histoire de la province de Québec**. La lecture de ce document est fort intéressante.

La guerre de 1939-1945: Le plébiscite, 39e volume de l'Histoire de la Province de Québec par Robert Rumilly, se vend dans toutes les librairies et à **Fides**, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Canada. \$4.00

Portons le ceinturon du Carnaval

Approvisionnement en eau potable

Projet d'entente accepté en principe pour Nantes

L'approvisionnement en eau potable de la partie de la municipalité de Nantes contiguë à Lac-Mégantic, semble vouloir se régler à la satisfaction des parties intéressées.

Un projet d'entente soumis par l'ingénieur de la ville M. Louis-Georges Carignan, a été accepté en principe par les autorités municipales de la Ville lundi soir à la séance régulière

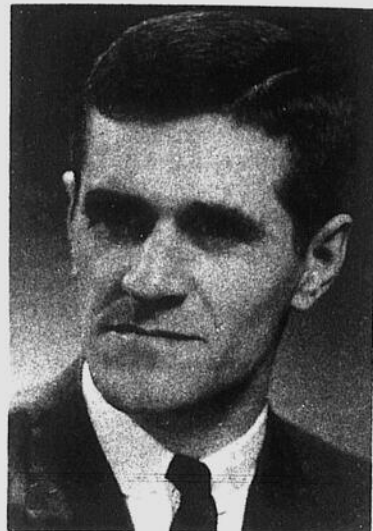
du conseil.

Ce projet inclut à la fois l'approvisionnement en eau potable et les services d'égoûts pour cette partie de la municipalité de Nantes. A l'exception

M. Fernand Grenier sera le proposeur du discours du trône

d'une classe concernant le service gratuit en cas d'incendie, le projet a été accepté en entier. Nous sommes informés d'autre part que les dirigeants de la municipalité de Nantes seraient également favorables à accepter le projet.

Le taux de la vente d'eau au compteur sera celui fixé par la Régie des Eaux du Québec.



Le député de Frontenac à l'Assemblée Nationale M. Fernand Grenier sera le proposeur du discours du trône mercredi le 26 février prochain. Il prononcera un discours de plus d'une heure, sur des questions débattues à l'échelle provinciale à savoir: l'éducation, le climat social du Québec et le rôle du député.

M. Grenier invite la population du comté à se rendre au parlement à cette occasion; des sièges seront réservés à cette fin. On nous informe que le groupe se réunira après la cérémonie, pour prendre le souper.

AU

NOUVEAU

CINÉMA MÉGANTIC

COMMENÇANT MERCREDI LE 26 FEVRIER

"REMARQUABLE DE TACT, DE FRANCHISE ET D'INTELLIGENCE."

— Paris Match

"ALLEZ VOIR **HELGA**, JE VOUS LE RECOMMANDE!"

— Madame X, CKVL



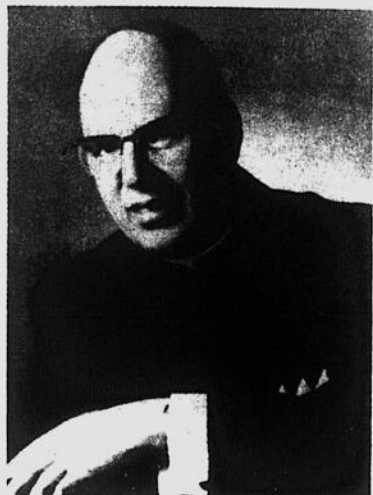
la conception
la fécondation
la naissance
les problèmes sexuels

COMPLÈMENT DE PROGRAMME.

Une histoire d'amour attendrissante et follement comique en couleurs avec Dany Carrel

UN IDIOT A PARIS

Conférencier



M. l'abbé Charles-Henri Doye, curé de la paroisse Ste-Agnès, et président de la zone pastorale du vicariat forain, prononçait une causerie lundi soir dernier, au club Rotary.

Il sera le conférencier invité au prochain souper du Club Lion, mercredi le 26 février.

Le pasteur de la paroisse Ste-Agnès a également assisté à différentes assemblées d'organismes et de mouvements paroissiaux, où il a entretenu son auditoire pour les problèmes financiers de la paroisse.

La
CROIX-ROUGE
est
toujours à l'oeuvre

Vendre, acheter,
échanger, louer

Utilisez les
Petites Annonces